

MONTREAL

JUILLET

1913



XXIX*

ANNÉE

No 7

Revue du Tiers-Ordre et de la Terre-Sainte

*Publiée par les Pères Franciscains et honorée de la Bénédiction
des Souverains Pontifes Léon XIII et Pie X.*

FRANCISCAINS D'AUJOURD'HUI

Le R. P. Michel Fabre

LE 17 avril dernier, dans une maison de Fez, une poignée de Français se trouvaient réunis. L'émeute, allumée soudain, grondait au dehors. Le bruit de la fusillade et les cris menaçants se rapprochaient. Toute communication était rompue entre le petit groupe et le reste de la colonie. Les réfugiés n'avaient plus qu'une seule chance d'échapper à la mort : c'était de se barricader assez fortement pour résister à l'assaut des barbares.

Cependant, parmi eux, figurait un jeune franciscain, le P. Michel, âgé de trente et un ans à peine, arrivé l'année précédente au Maroc pour y servir d'aumônier volontaire à nos soldats. Quand la horde furieuse arriva devant la demeure qui l'abritait avec ses compagnons, il estima que son devoir de messager d'union lui ordonnait d'essayer auprès des rebelles une suprême tentative. La parole d'un prêtre ne pourrait-elle avoir

la force d'apaiser leur colère, ou tout au moins de ralentir leur élan ? Sans doute, si son caractère pacifique lui créait des titres à un accueil bienveillant, sa qualité de moine l'exposait, de la part de ces musulmans fanatiques, à des périls plus redoutables, il risquait de tomber sous leurs coups avant d'avoir pu atteindre leurs cœurs. Pourtant, il n'hésita pas. Sa mission était de porter la parole d'amour, et, au besoin, de la signer de son sang. Il sortit. Ses compagnons ne purent entendre que ses premiers mots : ils affirmaient son sacerdoce et le montraient désarmé... Le lendemain, quand la ville fut enfin délivrée de ce cauchemar terrible, on découvrit, dans la rue, le corps ensanglanté du P. Michel.

De ce héros, — et n'a-t-on point le droit d'ajouter : de ce martyr ? — un de ses frères en religion a voulu retracer la courte et simple carrière (1). Il ne lui a pas fallu un long temps pour rassembler les matériaux de cette histoire brève et dépourvue de péripéties. Il vient de la livrer au public, enrichie d'une émouvante préface de M. de Mun. Et, en vérité, nous connaissons peu d'ouvrages aussi instructifs, aussi impressionnants que ce récit, très sobre et sans apprêt.

La vie du P. Michel offre un double intérêt. Elle souligne et condamne les méfaits de la politique sectaire ; elle donne aux catholiques un précieux exemple.

Rien ne juge plus sévèrement les lois d'iniquité que leurs conséquences logiques. Un seul fait vaut dix raisonnements. La mission du P. Michel au Maroc est un de ces faits.

Des enfants de France, enrôlés sous le drapeau tricolore, s'en vont, loin de la mère-patrie, succomber sous les balles marocaines ou les étreintes de la fièvre.

(1) Victime pour Dieu, pour la France, par le R. P. Lucien Dané. Volume illustré avec préface de M. le comte Albert de Mun. — Maison Sainte Elisabeth, 29, Avenue Seymour. Montréal. — Ce bel article de M. François Veuillot a été reproduit par plusieurs revues franciscaines, et mérite en effet d'être connu.

Ils réclament un prêtre, aucun prêtre n'a pu suivre les troupes. En voici cependant qui, sur leur appel au loin répercuté, s'empressent à leur chevet. Des religieux français se dévouent pour prendre part à cette expédition hasardeuse ; ils veulent servir à la fois Dieu et leur pays. Or, où doit-on les chercher, ces Français généreux ? En exil. C'est au sein d'un peuple étranger qu'il faut prendre ces admirables patriotes. Le P. Michel était proscrit à Fribourg, quand ses supérieurs l'envoyèrent au Maroc. Tel est le dernier mot des lois persécutrices, telle est la réponse des persécutés.

Du moins, quand ces aumôniers débarquent, va-t-on les recevoir à bras ouvert ? Oh ! certes, les chefs et les soldats leur réserveraient volontiers cet accueil. Mais il y a les règlements. Tant que des formalités n'auront pas été scrupuleusement remplies, jusqu'à la dernière, et tant que, de Paris, ne seront point arrivées des instructions, souvent arrachées par l'insistance d'un député catholique, le P. Michel et ses compagnons resteront des inconnus, presque des suspects. Ils vivront en marge de cette armée à laquelle ils sont venus rendre spontanément un inappréciable service ; ils n'en approcheront que par tolérance ; ils ne subsisteront que grâce à la bienveillance d'un officier courageux ; ils se verront entravés dans l'exercice de leur apostolat.

Un trait, d'ailleurs, synthétise la situation. Une nuit, le P. Michel reposait sous sa tente, à proximité de cet hôpital militaire où il n'avait point le droit de pénétrer librement. Soudain, un officier le réveille et lui tient à peu près ce discours : " Courez mon Père, un de mes hommes se meurt. Je n'ai pas le droit de vous introduire auprès de lui, mais je connais ses sentiments chrétiens, et, grâce à Dieu, son lit touche à la fenêtre. Vous pourrez ainsi, du dehors, lui donner l'absolution. " Et ce fut ainsi que, pour la première fois, l'aumônier des soldats remplit son ministère.

Nous ne connaissons pas d'exemple où le ridicule et

l'abominable se coudoient d'aussi près. Une loi est condamnée, qui porte de tels fruits.

Toutefois, pour que l'abrogation pût en être obtenue, il faudrait que nous eussions en France nombre de catholiques de la trempe du P. Michel. Souhaitons que l'exemple de sa carrière les suscite et les multiplie.

La vie de ce moine est un salubre enseignement par sa simplicité même. Elle ne contient hormis cette mort héroïque aucun événement remarquable ; elle ne révèle aucune de ces vertus transcendantes qui, parfois, tout en enflammant l'émulation d'une élite, décourage l'imitation de la foule.

Le P. Michel, dans le monde Cyprien Fabre, est le fils de robustes paysans chrétiens de Rouergue. Il appartient à l'une de ces familles terriennes, enracinées au sol et aux traditions, qui constituent l'armature de la patrie, et qui empêchent la race, attaquée par tant de dissolvants, de se désagréger. Sur six enfants, ses parents, avec sérénité, donnèrent à Dieu deux fils et une fille.

Le petit Cyprien entra tout jeune à l'École Séraphique de Bordeaux. Il se montra dès lors ce qu'il devait s'affirmer jusqu'au bout : un caractère équilibré, sain, énergique ; un esprit consciencieux en toutes choses. Aucune vertu, chez lui, ne dominait les autres, mais il les cultivait toutes avec vigilance et avec calme. Il demeurait strictement attaché à son devoir et n'encourait aucun reproche. Ainsi se conduisit-il élève ; ainsi, novice ; ainsi, religieux.

Dans le domaine intellectuel, il ne se semblait point favorisé des dons de Dieu. Malgré son assiduité au travail, il resta longtemps parmi les derniers de sa classe ; il eut toutefois ce rare mérite de n'en marquer jamais aucun découragement ni aucune amertume. Il persévéra dans son rude labeur avec une ténacité souriante et patiente. Aussi, à vingt-sept ans, comptait-il parmi les meilleurs professeurs de cette même école où, quinze ans plus tôt, il figurait parmi les plus médiocres élèves.

De cette même école, ai-je dit. Oui, par l'institution : non, hélas, par la résidence. L'École Séraphique de Bordeaux était désormais reléguée à Fribourg.

Et c'est là qu'un matin de mai 1911, le P. Michel fut surpris par l'ordre de s'embarquer au Maroc. Il était fort attaché à sa classe ; mais, avant tout, c'était un homme de devoir, un religieux plié à l'obéissance. Et puis, ce nouveau ministère offrait à ses yeux des attraits séduisants : il l'exposait à des fatigues, à des souffrances, à des dangers. Novice, il avait sollicité la faveur d'être envoyé en Chine : il avait rêvé le martyre. Qui sait si le fanatisme musulman ne satisferait pas enfin cette soif d'immolation ?

Il partit. Le dialogue qui s'échangea entre l'humble fils de Saint François et son Supérieur paraîtra banal aux religieux ; moins habitués, les laïques en recueilleront une de ces émotions saisissantes et profondes, que l'accoutumance, au surplus, ne saurait affaiblir.

— Père Michel, j'ai une demande à vous adresser.

— Parlez, mon Révérend Père.

— Le T. R. Père Provincial me charge de m'informer si vous seriez prêt à partir pour le Maroc, en qualité d'aumônier militaire ?

— Oh ! bien volontiers. Pour nos chers soldats, oui, je ferai cela.

— Mais il faudrait partir promptement, peut-être même d'ici deux ou trois jours ?

— Eh bien ! je suis prêt.

— Et votre père ? Et votre mère ? Ils auront de la peine de votre départ ? Ils sont déjà si âgés...

— Mon père et ma mère ! Ah, si vous les connaissez ! Ce sont de si bons chrétiens. Ils seraient heureux, allez, si je mourrais martyr.

Admirable réponse, qui dévoile tout ensemble et la foi des parents et les aspirations du fils.

Au début de juin, le jeune Franciscain débarquait au Maroc. Nous avons relaté plus haut les difficultés

qui entravèrent les débuts de sa campagne apostolique et la fin glorieuse qui la couronna... Entre ces vexations de la légalité française et cette barbarie de la férocité musulmane, s'écoulèrent près de onze mois d'un ministère vaillant, dévoué, laborieux, mais enrichi des joies surnaturelles, et, dès ici-bas, récompensé par la confiance et l'affection dont le P. Michel était l'objet. Il faut en lire les détails, pittoresques et touchants, dans le récit du P. Dané, et dans les citations, pleines de saveur et d'entrain, qu'il emprunte à la correspondance de son héros.

Héros, le mot peut être entendu ici dans toute sa plénitude. La mort du P. Michel, en effet, fut héroïque. Et, néanmoins, dans sa grandeur, elle ne fut que le normal et naturel aboutissement de cette vie si simple et si obscure. Etant posée la règle supérieure à laquelle le pieux Franciscain avait subordonné ses actes, il devait logiquement, telles circonstances étant données, mourir comme il est mort. Car l'héroïsme, au fond, n'est la plupart du temps que l'habitude du devoir. A force de considérer le devoir comme la suprême loi que l'on n'enfreint jamais, même dans les événements les plus humbles de la vie, on finit par l'accomplir, dans les occasions les plus tragiques et les plus dangereuses, non pas certes sans effort ni sans mérite, mais sans hésitation. Et c'est ainsi que le P. Michel remplit son devoir en face des Marocains révoltés, comme il l'avait rempli au collège pour vaincre son intelligence rebelle, et, plus tard, à Fribourg, pour instruire les enfants confiés à ses soins.

Qu'il puisse obtenir pour la France, du Dieu qu'il contemple aujourd'hui, la grâce de compter beaucoup de chrétiens qui, à son exemple, se montrent pleinement et toujours, dans les plus graves circonstances de la vie publique aussi bien que dans les menus incidents de la vie privée, des hommes de devoir.

FRANÇOIS VEUILLOT.

Le Tiers-Ordre

et les Hommes

CONCLUSION



Leon XIII voit dans le T.-O la milice la mieux organisée de la grande armée catholique, et il veut l'opposer à la F.-M. Tous les catholiques d'action le devraient savoir, et agir en conséquence. Car si les catholiques ne semblent pas avoir conscience de la force et de l'opportunité du T.-O., les F.-M. ne s'endorment pas, et résolument s'attaquent à ce même T.-O.

En France, au Portugal, en Belgique, partout où la F.-M. est assez puissante pour imposer sa loi, elle cherche à ameuter les pouvoirs publics contre *l'armée du bien*.

Le fait suivant a été cité bien des fois ; mais tant qu'il n'aura pas obtenu parmi nous l'attention qu'il mérite, il faudra le rappeler et le commenter.

Le 17 juin 1904, M. Prache, député de Paris, montrait à la tribune du Parlement français combien les agissements de la Franc-maçonnerie étaient contraires à l'ordre public et *dénonçait* cette secte détestable.

Ce fut alors une grande détresse chez les *Fils de la Veuve*, et pour sauver la situation, M. Lafferre, chef de la maçonnerie en France, *s'enferma*, non seulement en défendant de son mieux la Franc-maçonnerie, mais en *dénonçant*, le Tiers-Ordre.

Défenseur attitré du Grand-Orient, il dit que la véritable société secrète, celle qu'il fallait dénoncer à la vigilance des pouvoirs civils, c'était le Tiers-Ordre de Saint François — Après avoir défini le Tiers-Ordre, l'orateur montre quels services il peut rendre à l'Eglise, et il le fait

en des termes qui nous montrent la parfaite connaissance qu'il a du Tiers-Ordre, de sa règle, et du but qu'il poursuit. Il sera pour nous très instructif d'avoir sa pensée tout entière, en nous reportant au texte de son réquisitoire.

"On s'imagine parfois que l'Eglise a toujours lié partie, dans le passé, avec les monarchies, avec les puissances, avec le pouvoir sous toutes ses formes. C'est une erreur historique qu'il est bon de redresser immédiatement si l'on veut relier, par un effort de pensée, la politique actuelle de l'Eglise à sa politique passée.

"Dès le Moyen-Age, en effet, il est remarquable que l'Eglise a tantôt étayé les monarchies et tantôt soulevé contre elle la masse du peuple.

"Vous entendez bien que je n'ai pas l'esprit assez étroit pour soutenir une thèse qui serait contraire à la vérité ; je veux bien admettre que l'esprit de charité, l'esprit social de l'Eglise, l'ait poussée au Moyen-Age, même en face de la violence et de la force, à prendre le parti des humbles, le parti du peuple, à les aider et à combattre contre la tyrannie intolérable des forts.

"Je veux bien le reconnaître, et en cela je rends hommage à la vérité ; mais je suis obligé de constater aussi que l'Eglise a suivi, au gré de ses intérêts, cette politique-là ou la politique contraire ; je constate que, dès le Moyen-Age, le Tiers-Ordre a été entre les mains de l'Eglise l'instrument le plus puissant de résistance à la monarchie, qui opprimait le peuple, mais qui surtout ne voulait pas se courber sous le joug de l'Eglise . . .

"Donc, dès cette époque, le Tiers-Ordre était, entre les mains de l'Eglise, le moyen de mettre la main sur le peuple, sur l'ouvrier, sur les humbles, sur la société tout entière, de façon à faire servir cette organisation nouvelle à la lutte du Saint Siège contre les empereurs.

"Il est absolument extraordinaire qu'aujourd'hui on ait pu ressusciter, dans un but nouveau, une pareille organisation, et pourtant c'est là le but poursuivi par l'Eglise à l'heure actuelle.

“ Les documents établissent que le Tiers-Ordre est le pivot même de la politique de Léon XIII et de celle de Pie X. C'est par le Tiers-Ordre que Léon XIII entendait accomplir ce qu'il appelait la réforme sociale ; c'est encore par le Tiers-Ordre que son successeur entend régénérer notre pays et l'humanité tout entière ” ...

Ainsi c'est devant la Chambre des députés, que la puissance de la Franc-maçonnerie est exaltée par son chef, et c'est en présence du parlement français que le Tiers-Ordre, réforme sociale de nos Pontifes Léon XIII et Pie X, est dénoncé.

Si donc le chef de l'Eglise dénonce la Franc-maçonnerie et lui oppose le Tiers-Ordre, et qu'à son tour le chef de la Franc-maçonnerie dénonce le Tiers-Ordre et lui oppose la Franc-maçonnerie, le devoir des catholiques est tout indiqué : ils doivent entrer dans le Tiers-Ordre pour combattre avec succès la Franc-maçonnerie. M'est avis qu'après l'Encyclique de Léon XIII, nous aurions dû en compter un plus grand nombre, et voir des fraternités d'hommes s'organiser partout : mais après le réquisitoire diabolique de Lafferre, je me demande comment tous les députés catholiques n'ont pas donné le branle, entraînant à leur suite, dans le troisième Ordre franciscain, leurs électeurs catholiques. A leur défaut, pourquoi tant d'hommes au cœur d'apôtre qui cherchent des remèdes à tant de maux, n'y entrent-ils pas eux-mêmes, du moment que la “ réforme sociale est dans le Tiers-Ordre ? ” ... Ce sont eux surtout que nous voulons recruter, puisque la question sociale ne peut se résoudre sans eux ; elle a surtout besoin d'eux ! ...

Du moins, il n'y a pas de temps perdu encore, et si nos paroles ont de l'écho, ce que j'espère, cet écho ira dire à tous nos braves, à tous nos vaillants catholiques, aux jeunes, aux actifs surtout : “ Entrez dans le Tiers-Ordre ! ” Nous ne prétendons pas, sans doute, recruter *une masse* de Tertiaires parmi les hommes. Pour tenir tête aux ennemis qui nous cernent, qui nous environnent, qui se précipitent

sur ce que nous avons de plus saint et de plus sacré ; pour livrer la bataille telle qu'elle se présente à nous ; pour aller droit à la vraie solution de toutes les difficultés, qui est J.-C., évitant d'être faible devant l'ennemi comme de nous lancer témérairement, nous ne serons jamais qu'une minorité. Le Tiers-Ordre, d'ailleurs, est fait pour l'élite. Mais il faut que tous les soldats qui composent l'élite de l'armée catholique soient Tertiaires. Ainsi, nous formerons un bataillon de soldats sans peur ni reproche, nous dilaterons nos rangs, nous nous répandrons de toutes parts afin de faire pénétrer partout l'Évangile.

Et si nous n'amenons pas aussitôt le règne social de J.-C. pour en jouir nous-mêmes pleinement ici-bas, au moins nous aurons contribué à son avènement dans toute la mesure de nos forces.

Abbé AUBRY, du T.-O.
ptre, curé.

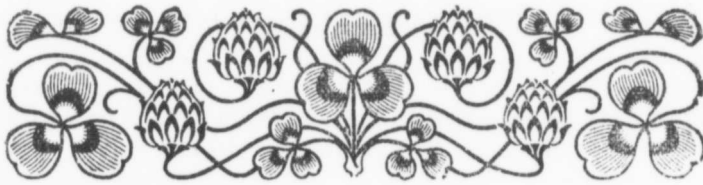


Tu prêtre zélé

Comprenant l'importance du Tiers Ordre dans la vie paroissiale, M. l'abbé Allier lui donna tous ses soins. Dès son arrivée à Arfeuilleles, il institua un triduum préparatoire à la fête de la Portioncule. C'était une retraite pour toute la paroisse, mais spécialement pour les Tertiaires qui avaient en même temps le précieux avantage de la Visite canonique.

Non seulement il voulut appartenir lui-même au Tiers Ordre, mais il n'omit aucune des réunions de la Fraternité, et les allocutions qu'il prononçait étaient toujours imprégnées d'esprit séraphique puisé dans les meilleurs auteurs franciscains.

La brusque disparition de cet excellent directeur plonge les Tertiaires d'Arfeuilleles dans le plus profond regret. Leur consolation est de songer que le sacrifice si généreusement offert d'une vie encore pleine leur vaut un protecteur de plus au ciel. B.



DOCTRINE SPIRITUELLE

Du Séraphique Docteur Saint Bonaventure

Traité des Tentations

XI. — TENTATIONS DE MÉPRIS ET DE JUGEMENT TÉMÉRAIRE

(*Suite.*)

ON considérera encore que toutes les créatures ressentent, les unes d'une façon, les autres d'une autre, les effets de la bonté de Dieu. Autant d'êtres créés différents, autant de manières différentes de participer aux effusions de cette bonté divine. La même diversité se remarque dans les êtres raisonnables. "Chacun, dit Saint Paul, a son don particulier, l'un d'une manière, l'autre de l'autre. (1)" Les uns vont à Dieu par le repos, les autres par le travail, et souvent celui-là est le plus parfait qui semble le plus ordinaire.

Souvent la dévotion intérieure a son reflet sur le visage ; mais parce que nous sommes incapables d'en faire le discernement d'une manière certaine, nous devons regarder tous nos frères comme enfants de Dieu et nous considérer nous-mêmes comme de beaucoup

(1) I. Cor. VII.

inférieurs à eux. Ne sommes-nous pas, d'une part, ignorants de la mesure des grâces qu'ils ont reçues et du degré de leur perfection et, d'autre part, trop instruits de la multitude de nos imperfections ?

C'est assurément une présomption ridicule que de prétendre prescrire des bornes à la bonté de Dieu sur sa conduite envers sa créature. Quoi de plus extravagant que de vouloir régler l'action de la Providence d'après mon imagination ? C'est pourtant le travers dans lequel je tombe quand je juge que, parce que quelqu'un ne me plaît pas, il ne doit pas non plus plaire à Dieu. Dans l'ignorance où nous sommes des secrets d'En-Haut, le plus sûr est de croire chacun meilleur que nous.

Tout ce qui précède a pour but de réprimer la tentation diabolique que je combats. Nous devons donc avoir sur notre prochain les sentiments exposés ci-dessus. Toutefois, dans la pratique, j'estime que la vie contemplative est plus agréable à Dieu que la vie active, un régime austère qu'une vie large. On doit, en effet, s'attacher de préférence à ce qui est plus près de la fin, à la fin elle-même qu'au chemin qui y conduit. Ce principe est incontestable ; on ne peut nier cependant qu'il se trouve des personnes livrées à la vie active qui surpassent en mérites certaines autres adonnées à la vie contemplative, et réciproquement. Quel que soit notre état, l'important pour nous est de plaire à Dieu. Mais hélas ! parmi tant de personnes adonnées à la vie spirituelle, très peu peuvent se flatter de lui plaire entièrement. Aussi avons-nous grandement sujet de verser des torrents de larmes et sur eux et sur nous et de conjurer chaque jour le Seigneur de nous recevoir dans sa grâce, ou, si nous avons le bonheur de nous y trouver, de nous y conserver, lui qui pour nous la mériter a daigné se faire homme comme nous et souffrir les tortures d'une mort cruelle.

XI. — REMÈDES GÉNÉRAUX AUX TENTATIONS

Outre ces remèdes spéciaux, il y en a quatre encore que l'on peut opposer à toute tentation :

1. Eloigner complètement son esprit de la suggestion mauvaise et l'assujétir à une occupation si absorbante qu'il perde l'impression qui l'obsède.

2. Ecarter tout sujet et toute occasion qui pourrait y donner lieu. Cette règle a son application surtout dans les tentations de la chair qui enflamment comme le feu les imprudents qui les écoutent : c'est bien plutôt par la fuite que par la résistance ouverte qu'on les dompte. Sans doute, il est nécessaire d'y résister, il est cependant dangereux de demeurer longtemps en tête à tête avec le serpent : la chasteté est bien plus en sûreté loin des personnes d'un autre sexe que dans leur compagnie. Malgré toutes les précautions que l'on pourrait prendre, ces tentations sont à redouter ; la pensée doit en être éloignée, les occasions retranchées. Notre-Seigneur n'a pas voulu permettre que le démon le tentât sur l'impureté ; il a prétendu par là nous apprendre à ne pas nous exposer à lui déclarer la guerre sur cette matière, même avec la conviction de le vaincre. C'est une tentation d'autant plus dangereuse que le plaisir l'accompagne ; toute concession est dangereuse. On peut la comparer à un ennemi qui aurait des intelligences dans la place ; s'il fait irruption sur les portes, il s'en empare.

3. Souffrir avec patience et humilité les coups de la verge du Seigneur et s'estimer digne d'être soumis aux plus grandes afflictions. Il nous est impossible de lutter avec Dieu, soit en justice : nous ne sommes que des pécheurs ; soit en puissance, faibles esclaves que nous sommes ; impossible encore à nous de fuir sa présence par la ruse : en quelque endroit que nous nous retirions, nous ne pouvons échapper à ses regards ni

nous soustraire à son domaine. Anéantissons-nous donc devant lui et, par là, obtenons la miséricorde.

4. S'appliquer à l'oraison, implorer par soi-même et par autrui le secours de la grâce d'En-Haut. Nos mérites, nos forces, notre prudence ne seraient jamais suffisants pour vaincre un si grand nombre d'ennemis ; jamais nous n'arriverions à éviter de leur part quelque blessure mortelle, si la main toute-puissante de Dieu ne nous soutenait, si son secours ne nous maintenait. "Adressez-vous à moi au jour de la tribulation : je vous délivrerai et vous me glorifierez. (1)" Dieu permet que l'homme soit tenté et affligé pour qu'il se porte avec ferveur à l'exercice de la prière, qu'il mette en lui sa confiance, ressente les effets de sa grâce, s'embrase d'autant plus de son amour et fasse des progrès plus sensibles, soit dans la vertu, soit dans son attachement au Seigneur. "Tout contribue au bonheur de ceux qui aiment Dieu. (2)" a dit Saint Paul, les biens et les maux. Souvent le Très-Haut prend plaisir à consoler son fidèle serviteur, à répandre sur lui d'abondantes bénédictions, à lui départir la grâce d'une plus grande perfection ; il prend alors pour mesure la violence qu'on a dû se faire pour résister à la tentation. C'est ainsi qu'après une lutte généreuse, l'athlète vainqueur mérite de recevoir une lumière plus brillante, d'être enflammé d'un amour plus ardent. De cette manière "nous prendrons ceux qui se flattaient de nous prendre et de nous soumettre à leur tyrannie. (3)"

Une oraison fréquente et fervente dissipe tout mal.

FIN DU TRAITÉ DES TENTATIONS (4)

(1) Fs. xc. — (2) Rom. viii. — (3) Is. xiv.

(4) Le P. Directeur de la *Revue* serait heureux d'apprendre que ses fidèles lecteurs ont apprécié cette *Doctrine* si lumineuse et si suave et qu'ils aimeraient de voir publier quelque autre traité, par exemple le *Traité de la Confession*, ou celui de la *Prière*.



L'indulgence de la Portioncule



UN *motu proprio* du 11 juin 1910 avait accordé aux Evêques, pour l'année 1910 seulement, la faculté de désigner les églises et oratoires publics ou semi-publics de leurs diocèses où les fidèles pourraient gagner l'indulgence de la Portioncule ; ils pouvaient autoriser les mêmes fidèles à gagner la dite indulgence le dimanche qui suit le 2 août aussi bien que le jour même de la fête de N.-D. des Anges, de telle façon cependant que la même personne ne jouît pas 2 fois du privilège de l'indulgence, et le 2 août et le dimanche suivant.

Un décret de la S. Cong. du Saint-Office, en date du 26 mai 1911, prolonge indéfiniment l'une et l'autre facultés susdites. Ce même décret prolonge pareillement et de la même manière toutes les concessions d'indulgence de la Portioncule accordés dans le passé par le Saint-Siège, que les rescrits soient arrivés ou non à expiration. Pour les nouvelles concessions il est désormais inutile de recourir à Rome ; il suffit de s'adresser à l'Évêque du diocèse.

En vertu d'une décision du 26 janvier 1911, les heures auxquelles les fidèles peuvent gagner l'indulgence de la Portioncule se trouvent également modifiées : on pourra dorénavant gagner l'indulgence dès *midi* de la veille jus-

qu'à *minuit* du jour fixé, c'est-à-dire cette année-ci par exemple, dès midi du vendredi, 1^{er} août, jusqu'à minuit du samedi, 2 août, ou encore, pour ceux qui veulent gagner l'indulgence le dimanche, depuis midi du samedi, 2 août, jusqu'à minuit du dimanche, 3 août.

Pour gagner cette indulgence il faut s'être confessé, faire la sainte Communion, visiter une église qui jouit du privilège et y prier aux intentions du Souverain Pontife. La confession peut se faire dès l'avant-veille du jour auquel on peut gagner l'indulgence, c'est-à-dire, cette année-ci, dès le mercredi, 30 juillet, pour ceux qui veulent la gagner le 1^{er} et le 2 août ; dès le jeudi, 31 juillet, pour ceux qui veulent la gagner le 2 et le 3 août.

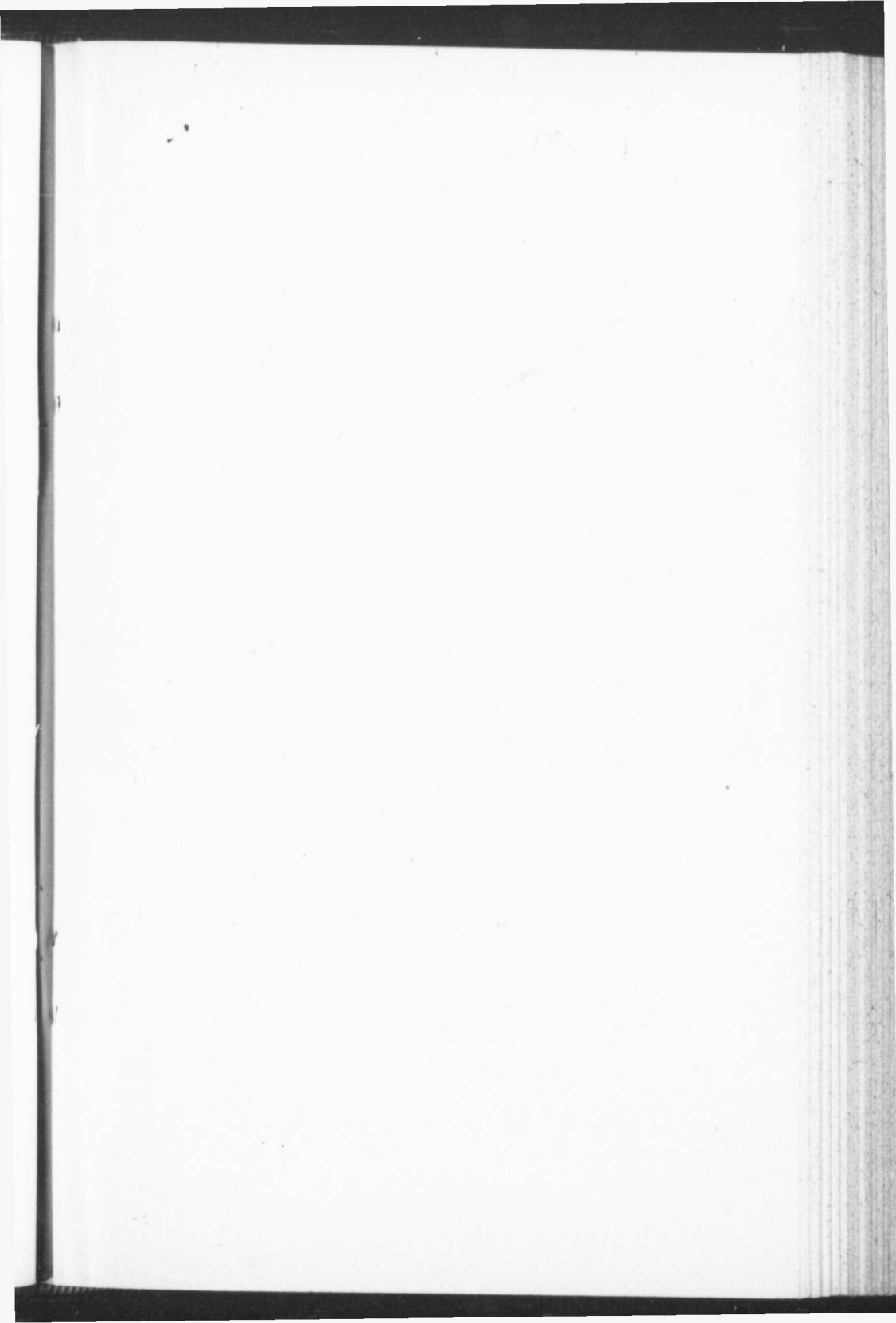
Il va sans dire que les personnes qui ont l'habitude de la communion quotidienne ou quasi-quotidienne (5 ou 6 fois la semaine) ne sont pas tenues à cette confession.

Les communautés, hôpitaux, pensionnats, orphelinats, etc, qui ne jouissent pas encore de ce privilège, peuvent donc le demander à leur Evêque, mais il est à noter que, d'après la jurisprudence constante des SS. Congr. des Indulgences et du Saint Office, l'indulgence ne peut être gagnée dans les oratoires semi-publics que par les personnes habitant la maison, par exemple par les religieuses, les élèves internes, les pensionnaires, etc.



LA MÈRE DE DIEU avait une telle compassion pour les douleurs de son Fils, qu'elle eût volontiers supporté elle-même les tourments qu'il souffrait sur la croix. Aussi se rendit-elle par là très agréable à Celui dont le Fils unique souffrit la mort de la croix pour le salut du genre humain.

Saint Bonaventure.





BONVIANO

SAINT BONAVENTURE ET SAINT ANTOINE



Saint Antoine de Padoue et

Saint Bonaventure

13 juin 1231—14 juillet 1274



SAINT Antoine et Saint Bonaventure ! Entre ces deux disciples du Séraphique François, qui illustrèrent son Ordre durant l'époque qui suivit immédiatement sa mort, il existe de singulières analogies de destinée, comme aussi de remarquables dissemblances.

On peut comparer, en effet, la précocité de leur vocation, le charme extrême de leur extérieur et de leur conversation, leur science, leur sainteté.

Mais l'un est de la race mi-française, mi-espagnole. L'autre est un pur Italien. De là, sans doute, la diversité de leur conduite dans des circonstances singulièrement parallèles, où leur sincère amour de la Règle franciscaine et de l'œuvre de Saint François se trouva aux prises avec le même ennemi, le relâchement des partisans de Frère Elie.

Antoine mourut à 36 ans, c'est-à-dire à la fleur de l'âge. Bonaventure mourut à 53 ans, en pleine maturité, avant d'avoir pu accomplir l'œuvre que la divine Providence semblait lui avoir réservée, l'organisation définitive de la vie franciscaine, alors compromise par les excès, en sens

divers, des fervents et des mitigés. Mais 53 ans, c'est encore la jeunesse, et pour ainsi dire un second printemps dans la vie, qui se possède alors et voit mieux, aux clartés d'une expérience formée, le but à atteindre et la route à suivre. Toutefois, créé cardinal par Grégoire X, qu'il avait fait élire en 1271, Bonaventure était de toute façon perdu pour son Ordre. Il aurait été absorbé par les soucis du gouvernement général de l'Eglise.

Antoine avait précédé Bonaventure dans la vie religieuse, puisqu'à 15 ans, au sortir de l'école, il était entré chez les chanoines de Sainte-Croix. Mais, tandis que Bonaventure fut franciscain à l'âge de 22 ans, ce n'est que dans sa 25e année qu'Antoine prendra la bure franciscaine.

La science de Saint Bonaventure, qui fit de lui longtemps l'émule de Saint Thomas, et qui lui mérite la première place peut-être après le Prince des Théologiens scolastiques, est une science disciplinée, universitaire; sans doute pénétrée de l'onction que le Séraphique Docteur puisait dans les plaies de Sauveur crucifié, mais quand même d'apparence spéculative jusque dans ses ouvrages de spiritualité. La science de Saint Antoine est plus pratique et populaire, sans être débarrassée des formules de son temps qui chercha la profondeur et la subtilité en tout, faute de pouvoir s'étendre à plus d'objets. L'un est un docteur des peuples, et l'autre un docteur des doctes.

De l'un et de l'autre, l'extérieur était séduisant à l'extrême." L'affectueuse *importunité* des amis de Saint Antoine, écrit le P. Roure. (1) à laquelle il se voit obligé de se soustraire par la fuite, dit tout le charme de son commerce. Et Jean Rigaud — l'un de ses biographes — raconte qu'il s'était attaché les religieux de Saint-Vincent-hors-les-murs par sa grande sainteté et amabilité. D'autre part, Thomas d'Eccleston, franciscain anglais, loue un frère d'avoir reproduit l'austérité de Saint François, la régularité, *l'aimable suavité et la simplicité* d'Antoine !

(1) Figures franciscaines, chap., v, p. 167.

Pour Saint Bonaventure, nous lisons dans l'hymne des vêpres de sa fête qu'il était " de parole agréable, doux, facile, modeste, pur de mœurs et beau de visage, cher à tous. "

Tous deux aussi eurent à cœur la pureté de la vie franciscaine, telle que le Fondateur l'avait instituée. Tous deux eurent à lutter contre les transgresseurs. Mais leur compréhension de la lutte suivit la différence de leur tempérament, de leurs habitudes d'esprit, de leur formation.

Antoine est un apôtre, Bonaventure un homme de gouvernement. Antoine estime que le moyen de sauvegarder l'œuvre du Patriarche est de confondre à tout jamais ceux qui la compromettent. En 1230, avec cinq autres pères de grande vertu, il est délégué par le Chapitre général de l'Ordre auprès de Grégoire IX, pour demander la déposition du Frère Elie, et pour déterminer le sens des points de la Règle contestés par les religieux inquiets.

Aux prises avec les mêmes difficultés, mais aggravés par le temps et par les exagérations des partis extrêmes, Saint Bonaventure s'emploie à la conciliation des esprits et met toutes les ressources de son génie et de sa sainteté à trouver une voie moyenne, où les relâchés ne refusent point de passer, et où les fervents puissent suivre les inspirations de la grâce. Quelle était la meilleure méthode ? Peut-être a-t-il manqué à Saint Bonaventure un peu de l'énergie d'Antoine, qui lui permit d'oser appliquer l'excellent remède qu'il avait ingénieusement combiné.

Mais qu'il est difficile de juger, à sept siècles de distance, de conjonctures où le savoir-faire d'un saint s'est trouvé en échec. Car Saint Bonaventure avait plus que personne toutes les chances de succès. Il était homme de principes : ses admirables écrits sur le gouvernement des âmes et des communautés en font foi. Il était aussi, et à un degré non moindre, par tempérament et par vertu, un homme d'opportunité :

l'histoire de son généralat nous l'atteste. (1) Et cependant il a échoué. Il faut être bien hardi, ou bien neuf, pour le juger, plus encore pour le blâmer.

Une chose qui paraît incontestable, c'est que le temps a confirmé l'œuvre de Saint Bonaventure. Comme le dit avec justesse le récent éditeur de la *Vie de Saint François par le R. P. Frédéric* "c'est le titre éternel du saint à la reconnaissance de l'Ordre, que d'avoir su adapter ses Constitutions aux nécessités vitales d'un grand institut, sans rien sacrifier de la Règle. Son interprétation a fait la preuve de sa sagesse. Tous les réformateurs qui au cours des siècles ont prétendu revenir à la primitive pureté de l'idéal de Saint François ont dû également revenir à son adaptation bonaventurienne, dès que leur réforme a cessé d'être locale, restreinte et que le nombre de leurs disciples s'est accru." (2) Ceci est exact, et montre que Saint Bonaventure, malgré les critiques, avait vu juste : son œuvre, participant de la vitalité divine de celle de François, s'affirme comme homogène et adéquate.

(1) Cf. P. René de Nantes, f. m. cap. Histoire des Spirituels. chap. IX.

(2) Cf. Vie de Saint François, nouvelle édition, 1913. chap. XIX.





NOUVELLES DE ROME

LA crypte de Saint-Antoine. — Le vaste soubassement qui existe sous notre église Saint-Antoine et qui jusqu'à présent était demeuré sans emploi, vient d'être transformé en église inférieure, à trois nefs, que le R^me Père Général a bénite et dédiée au culte, le lundi de Pâques. Elle servira principalement aux réunions des tertiaires de notre Fraternité.

Ceux-ci eurent immédiatement l'occasion d'apprécier les avantages de ce nouveau local et purent y suivre les exercices de leur retraite annuelle. Deux fois par jour, du mardi de Pâques au dimanche de Quasimodo, nos 400 tertiaires se réunirent aux pieds du même prédicateur qui durant le Carême avait occupé la chaire de Saint-Antoine. Nul doute que la Fraternité ne prenne de l'accroissement à la suite de ces heureux événements.

Saint Benoît le Maure et les missions d'Afrique. — A l'occasion de la fête de Saint Benoît le Maure ou plutôt, le dimanche suivant, la société Saint-Pierre Claver pour les missions d'Afrique et le rachat des esclaves, tint une réunion dans notre église. Saint Benoît le Maure, le premier saint et, si je ne me trompe, l'unique jusqu'à présent, de race noire, méritait bien d'être fêté et invoqué comme un patron de cette belle œuvre. Le R. P. Manbrini, Directeur de

nos étudiants et orateur apprécié, fit dans un gracieux discours l'éloge du saint et celui de l'œuvre. La note apostolique dominait et la note patriotique ne pouvait manquer à l'heure où devant les missionnaires italiens s'ouvrent comme un vaste champ de missions à créer ou à développer, la Cyrénaïque et la Lybie.

Les fêtes constantiniennes. — Comment écrire de Rome, à cette époque-ci, sans parler des fêtes constantiniennes ? mais, par ailleurs, que pourrai-je en dire qui n'ait pas été déjà publié par les journaux catholiques et qui ne soit connu des lecteurs de la *Revue* ? Par les manifestations de foi qu'elles suscitent, ces fêtes réveillent chez les catholiques de Rome un enthousiasme religieux qui malheureusement n'a pas l'occasion de se montrer assez souvent. Les fêtes organisées à l'archibasilique de Saint-Jean de Latran, église mère et chef de toutes les églises de Rome et du monde, furent à proprement parler le début des grandes solennités constantiniennes, toutes les associations d'hommes ou de femmes ainsi que celles de la jeunesse, les paroisses de la ville, les groupements nationaux, les Congrégations et les Ordres religieux, tous les rites catholiques, y sont allés en pèlerinage, et chacune de ces manifestations fut à la fois émouvante et grandiose, encadrées qu'elles étaient par le flot des pèlerins venus de tous les pays du monde. Matin et soir, à plusieurs reprises, des orateurs de renom chantaient dans toutes les langues le triomphe de la croix. Le soir, c'était toujours en italien et l'orateur était un évêque, le salut du Saint Sacrement était ensuite donné par un Cardinal.

Le dimanche, 6 avril, pour ouvrir cette série de fêtes, il y eut, après un nombreux et vivant pèlerinage des associations de jeunesse de Rome, une messe solennelle selon le rite grec. C'était l'archevêque grec catholique de Constantinople qui pontifiait, assisté de plusieurs évêques et prêtres grecs, lesquels célébraient

la sainte messe en même temps que lui, selon une particularité de ce rite. Si grande était la foule des pieux curieux qu'arrivé trop juste à l'heure, je trouvai occupés tous les abords de l'immense sanctuaire où se déroulaient les cérémonies. Impossible de rien voir de cette liturgie vénérable et antique. Par-dessus les têtes des spectateurs je ne pouvais apercevoir qu'une croix ornée d'une espèce de fanion qui circulait souvent dans le sanctuaire accompagnée de deux disques d'argent. Mais je fus heureux d'entendre le chant fort semblable à notre plain-chant grégorien, sauf que les paroles en sont grecques, et exécuté d'ailleurs par les Bénédictins du Collège de Saint-Anselme. C'était des mélodies douces et suaves, parfois fortes et graves; souvent elles interprétaient un dialogue très animé entre le célébrant et les assistants. Le tout produit une douce impression de piété.

Pèlerinage des Ordres mendiants. — Je signalerai spécialement le pèlerinage des Ordres mendiants qui fut le nôtre. L'Ordre franciscain s'y est montré particulièrement florissant. Autour de notre R^{me} Père se groupaient 200 de nos Religieux venus de Saint-Antoine et des autres couvents de l'Ordre à Rome. Il y avait, de plus, 120 capucins, 50 conventuels et des tertiaires réguliers. Ajoutez-y les Dominicains, les Carmes, les Trinitaires, les Servites, les Augustins, les Minimes, etc... et vous vous représenterez la procession qui se dirigea du cloître de la Basilique vers la grande nef, pour remonter celle-ci jusqu'à l'autel dressé devant l'antique image du Saint Sauveur. Les pèlerins étrangers, dont un groupe important arrivait ce jour-là des pays slaves, témoignaient d'une visible émotion à la vue de cet imposant cortège qui passait en chantant les litanies. Ce fut le T. R. Père Procureur des Dominicains qui célébra la sainte messe, et le R. P. Adrien Diani, O. F. M., Lecteur d'éloquence sacrée à Saint-Antoine, qui prononça le discours de circonstance. Visiblement ému

en face de cet auditoire unique, le prédicateur s'éleva bientôt à toute la hauteur de son sujet. Au-delà de l'édit de paix et de liberté donné à l'Eglise par Constantin, il remonta à l'édit de Notre-Seigneur lui-même donnant la liberté au monde et invitant les hommes à marcher sur ses traces dans la pratique des conseils.

“ On a pu et on pourra encore tenter de leur enlever cette liberté, de fermer les cloîtres, d'interdire les associations et la pratique des vœux. Mais on n'enchaînera jamais la liberté donnée par le Christ, et le monde apprendra qu'au pied de la Croix nous pouvons être martyrs, oui, mais esclaves, jamais ! ” Tous les religieux présents furent profondément impressionnés par ce pèlerinage, et j'entendis faire cette réflexion : “ Quel dommage que nous n'ayons pas plus souvent l'occasion de nous trouver ainsi réunis tous ensemble ! ”

Il est à désirer que les remarquables discours prononcés durant cette octave et même durant toutes les fêtes, soient réunis en un volume. Ce serait un riche souvenir et un monument impérissable élevé au triomphé de la Croix !

Je n'en finirais pas de vous décrire les solennités qui terminèrent l'Octave à Saint-Jean de Latran et se renouvelèrent le dimanche suivant à Saint-Pierre, puis à la Basilique de Saint-Paul hors les murs. Impossible également de vous signaler tous les pèlerinages venus de diverses parties de l'Italie et de tous les pays d'Europe. Celui de Cambrai sous la présidence de son Archevêque comptait bon nombre de nos tertiaires qui eurent l'honneur d'une mention spéciale lors de la réception faite aux pèlerins dans les salles du Vatican.

La santé du Pape. — Toutefois ces manifestations de foi, de piété et d'enthousiasme n'avait pas le cachet de joie et d'allégresse que Rome et le monde attendaient. Un nuage de tristesse pesait sur tout cet imposant ensemble : le Pape était malade, son état inspi-

rait des inquiétudes sérieuses ; les pèlerins venus pour le voir devaient s'en retourner privés de ce grand bonheur. Il y en eut d'inconsolables ! Ceux de Trévisé étaient venus en très grand nombre, de toutes les paroisses du diocèse, sous la conduite de leur évêque, pour voir leur auguste et bien-aimé compatriote : ce fut le cœur bien gros et les larmes aux yeux qu'ils sortirent du Vatican sans avoir pu recevoir sa bénédiction. Il en fut ainsi de tous les autres : évêques, prêtres et fidèles. Partout avec larmes on pria pour l'auguste malade qui, plus encore que son peuple chéri, ressentait la douleur de ne pouvoir accueillir en personne et bénir ses enfants venus de si loin.

Aujourd'hui, Rome et le monde sont rassurés le Pontife cher à tous est en pleine convalescence ; néanmoins il lui est encore impossible de donner audience aux pèlerins ; la déception reste grande, mais la douleur est bien supérieure. Continuons à prier pour notre Très Saint Père Pie X : *Dominus conservet eum et vivificet eum !* Que le Seigneur nous le conserve, que le Seigneur lui donne la santé, le bonheur et le triomphe ! que le Seigneur lui permette de voir le succès de ces manifestations splendides en l'honneur de la Croix et de l'Eglise et de recevoir enfin ses innombrables enfants accourus de tous les points du globe, sur un signe de sa main, pour le voir, l'entendre et recevoir sa bénédiction !

ROMANUS.



Nous devons vénérer les prêtres à cause de leurs droits sur le Corps très saint et le Sang de Notre-Seigneur Jésus-Christ, qu'ils consacrent, qu'ils reçoivent et distribuent aux autres.

Saint François. — 3e Lettre aux Fidèles



Chronique franciscaine

A TRAVERS LE MONDE

Les Franciscains et la communion quotidienne

LUGO, ville espagnole, porte le titre très ancien de *Cité du Sacrement*. Les franciscains y possèdent un couvent, dont les Pères se sont faits les apôtres de la communion fréquente. Durant les cinq dernières années, le nombre des communions distribuées à l'église conventuelle, a augmenté de près de vingt mille. En 1908, on en donna 87.300. En 1909, 89.800. En 1910, 95.700. En 1911, 93.400. En 1912, 105.000. Outre les messes des religieux, il a été célébré dans la même église 16.500 messes par les prêtres séculiers.

La protection de la jeune fille

Nos lecteurs savent que cette belle œuvre est une fondation des Tertiaires autrichiennes. Elle a pour fin de protéger les jeunes filles ou les jeunes femmes qui se trouvent dans la nécessité de travailler seules, loin de la maison familiale, au milieu de tous les dangers des grandes villes. De plus en plus elle est comprise et voit s'accroître, avec ses ressources en argent et en personnel, son efficacité et son influence.

En novembre dernier, elle tenait à Innsbruck, Tyrol, son Congrès général. Le directeur, le franciscain P. Ambroise Thaler, rendant compte des travaux de la société pour l'exercice précédent, aux 52 dames patronesses de l'œuvre, montra qu'elle avait pu rendre, dans 1.500 cas, un service efficace à des jeunes personnes soit en leur trouvant un travail rémunérateur, soit en les soustrayant aux périls des villes. C'est un excellent record, que Dieu doit bénir!

La société compte actuellement en Allemagne 60 sections locales et 11.000 affiliées. Elle a aussi été introduite en Belgique par les Tertiaires, et placée sous le patronage de Sainte Françoise Romaine, l'œuvre des placements est particulièrement prospère. Depuis 1900, elle est établie à Bruxelles, Gand, Anvers, Malines, Lokeren, Thielt, etc... Plus récemment et presque partout, l'œuvre s'est annexé des bureaux de placement pour les jeunes gens.

Congrès de Directeurs

EN Italie, sous l'influence immédiate du Saint-Siège, les prêtres comprennent l'importance du T.-O., et la nécessité de s'initier à son fonctionnement, en vue de lui faire rendre tous les fruits qu'en attendent les Souverains Pontifes. Le 3 avril, à Ficarolo, district de Lendinara, 20 prêtres se réunissaient d'eux-mêmes, selon une convention faite le 23 janvier, pour parler du T.-O. Outre les conférences faites pour indiquer les fruits personnels que les prêtres et les curés peuvent tirer de la Règle franciscaine, une attention spéciale fut donnée à la conduite qu'ils devraient tenir, si les menaces suspendues sur les Ordres religieux en Italie venaient à se réaliser.

A Rovigo, un autre congrès sacerdotal décida l'institution, dans chaque vicariat forain, d'un zéléteur, prêtre-tertiaire, qui veillât sur la vitalité des fraternités paroissiales. De plus, un comité fut formé, pour organiser un autre congrès pour la fin de l'année.

T.-O. International

LUGANO, ville de Suisse, au bord du lac du même nom, et l'un des lieux les plus pittoresques de la pittoresque Suisse, possède une fraternité du T.-O. sans contredit originale. Elle se compose de Tertiaires de toutes les nations européennes, et même de quelques américaines. Ces cosmopolites ont ce lien commun d'être enfants de Saint François, et à ce titre ils se réunissent et fraternisent. Ils ont fondé une bibliothèque franciscaine, dans le but de combattre les

mauvais livres, qui sont la pâture ordinaire des voyageurs désœuvrés.

Conférence Concert

À Parme, où les Tertiaires sont chargées du « *Patronage pour les enfants des prisonniers*, » pour subvenir aux besoins multiples et croissants de l'œuvre, elles organisaient dernièrement une soirée, comprenant conférence et concert. Les conférenciers furent le fameux Père Gemelli, franciscain, physiologiste de premier ordre, qui parla de la *Criminalité juvénile*, et un autre franciscain, le P. Alfani, dont le sujet fut : *La télégraphie sans fil*.

Au programme du concert, à côté d'autres œuvres symphoniques, figuraient « *Le Cantique de Notre Frère le Soleil*, » pour soliste, chœur et orchestre, et une *Laude* ou cantique spirituel de Sainte Catherine de Sienne, également interprétée par soliste, chœur et orchestre.

Les Tertiaires sont capables de réussir en toutes choses, quand elles le veulent.

Semaine Franciscaine

À Milan, réunion d'un genre plus grave. Du 10 au 13 avril, sous la direction des RR. PP. Capucins, les Tertiaires tinrent une « *Semaine Franciscaine* ».

Le but était de faire connaître le T.-O., et des orateurs distingués devaient prendre la parole. Outre les PP. Roberto et Giozondo, les Professeurs Pasquinelli et Tamburini parlèrent du T.-O., de son histoire, de ses gloires, de son efficacité moralisatrice, de son influence sur la jeunesse et sur le clergé. Une femme, la *Signorina* Brambilla, eut même un succès de féministe... chrétienne.

S. Em. le Cardinal Ferari a présidé la séance d'ouverture.

Un franciscain professeur de paléographie au Vatican

LE P. Bruno Katterbach, franciscain de la province de Sainte-Elisabeth en Thuringe, ancien élève de notre Col-

lège Saint-Antoine de Rome, avait été promu en juillet dernier au grade de paléographe du Vatican, et de lecteur général d'histoire ecclésiastique.

Il vient d'être l'objet d'une très honorable distinction. Mgr Melamo, professeur de paléographie et de diplomatie au Vatican, souffrant d'une maladie d'yeux dut songer à se nommer un successeur. Il proposa avec insistance au Cardinal Rampolla, Bibliothécaire du Vatican, son ancien élève, le P. Bruno, et sa proposition a été agréée.

Les jeunes et le T.-O.

DEPUIS quatre ans il existe à l'Université de Louvain une fraternité d'étudiants de langue flamande. Dernièrement la fraternité en formation des étudiants wallons a reçu l'existence canonique. Les étudiants tertiaires de l'Université de Louvain sont maintenant une centaine. Un grand nombre de professeurs font aussi partie du T.-O.

Un prêtre tertiaire meurt au saint autel

APRÈS avoir, dans un superbe discours, glorifié Dieu et la patrie française en présence des vétérans de la guerre de 1870 et d'une foule nombreuse qui s'était associée à leur prière, M. l'abbé Pradel, curé doyen de Rabastens et directeur du T.-O., était remonté à l'autel pour continuer la sainte Messe, lorsqu'au moment de la consécration, comme il se penchait pour prononcer les paroles saintes, il mourut subitement.

Mourir au champ d'honneur sacerdotal, belle destinée!

CANADA

Le sou de la pensée française

LE Comité de direction de la Fédération Saint-Jean-Baptiste nous a communiqué, — malheureusement trop tard pour que nous puissions en parler dans notre numéro de juin, — son intention d'inau-

gurer cette année, à l'occasion de la Fête nationale, la Fête de la Pensée Française, avec quête populaire en faveur des Canadiens-Français de la Province d'Ontario, qui ont besoin de cette aide tangible pour défendre leurs droits méconnus.

Nous applaudissons de tout cœur à cette généreuse initiative.

L'A. C. J. C. et le T.-O.

Le quatrième dimanche d'avril, le jeune Cercle Vanutelli, maintenant affilié à l'A. C. J. C., venait assister en groupe à la réunion mensuelle de la Fraternité Saint-François, dans l'église de la Rue Dorchester. Tout ce que virent là ces jeunes gens leur fit si bonne impression, qu'ils désirèrent mieux connaître le T.-O., et ce qu'ils pourraient trouver dans sa Règle, qui favorisât leur vie chrétienne et sociale. Leur zélé directeur leur procura donc, le 7 mai, l'avantage d'une conférence donnée par un Père franciscain, après les avoir entretenus du mouvement franciscain parmi les jeunes dans les différents pays de la chrétienté, le Père leur montra comment le T. O. apportait à la jeunesse un idéal, un esprit, une discipline. Puis dans une conversation animée, il répondit à leurs questions, et satisfît tout son jeune auditoire. Il est à peu près décidé que cette entrevue des jeunes avec un fils de Saint François ne restera pas unique, ni inefficace.

Retraite fermée

GRACE à l'initiative d'un zélé discret de la fraternité Saint-François, les Frères Tertiaires ont eu cette année, dans la maison des R. R. P. P. Jésuites, à Boucherville, une retraite fermée spéciale. Vingt-six s'y rendirent : c'est tout ce que la maison pouvait recevoir. D'ailleurs, un assez grand nombre de Tertiaires ont suivi les retraites depuis leur organisation, et continuent de les suivre, dans les divers groupements professionnels. Mais la retraite des derniers jours de mai fut exclusivement franciscaine. Le jour de la clôture, un Père Franciscain se joignit aux retraitants, pour les diriger dans leurs résolutions. Bon exemple, heureux commencement, qui, nous l'espérons, auront de fructueuses conséquences.

Retraite et visite annuelle de la fraternité Sainte-Elisabeth

SELON l'antique usage, les derniers jours du mois de mai furent consacrés à la visite et retraite annuelles de nos chères Sœurs de la Fraternité Sainte Elisabeth, dans leur église, rue Dorchester. Le bon et R. P. Marie-Raymond devait en être le prédicateur. Une grave maladie qui faillit l'enlever à notre affection et à celles des nombreuses âmes que son ministère sanctifie, mais dont il est heureusement remis, l'en empêcha. Le R. P. Arthur le suppléa avec un zèle et une éloquence tout apostoliques. Le R. P. Gardien, directeur de la Fraternité, ne manqua pas de lui apporter le concours de sa connaissance pratique des valeurs et des besoins de nos sœurs. Les exercices furent bien suivis, comme de coutume, et nos sœurs sont sorties de ces jours de grâces décidées « à ne pas redescendre des sommets qu'elles avaient gravis. »

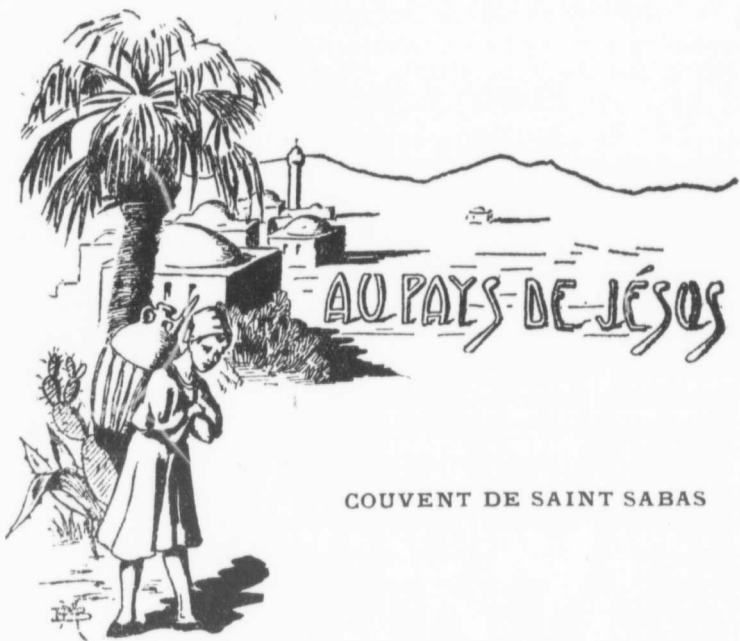
Les Trois-Rivières

Fraternité de l'Immaculée-Conception

DU onze au quinze du mois de mai, le R. Père Thomas-Marie, Gardien du Couvent des Trois-Rivières, a fait la Visite canonique de notre fraternité. Au cours de ces pieux exercices le R. Père Visiteur s'est appliqué à nous faire voir la Mission de la femme catholique dans l'Église, cette aide que Dieu avait donnée à l'homme est devenue l'auxiliaire nécessaire du prêtre et du Missionnaire, partout où est prêché l'évangile du Christ. De si hautes considérations proposées à notre imitation nous furent un puissant stimulant à nous renouveler dans la parfaite observation de notre règle

Aux pieds de Notre-Dame du Cap, où nous nous rendîmes en pèlerinage, selon la coutume, nous déposâmes nos résolutions, et renouvelâmes la consécration de notre fraternité à l'Immaculée, sous le vocable de laquelle nous nous faisons gloire d'être placées, comme de véritables filles de Saint François que nous sommes.

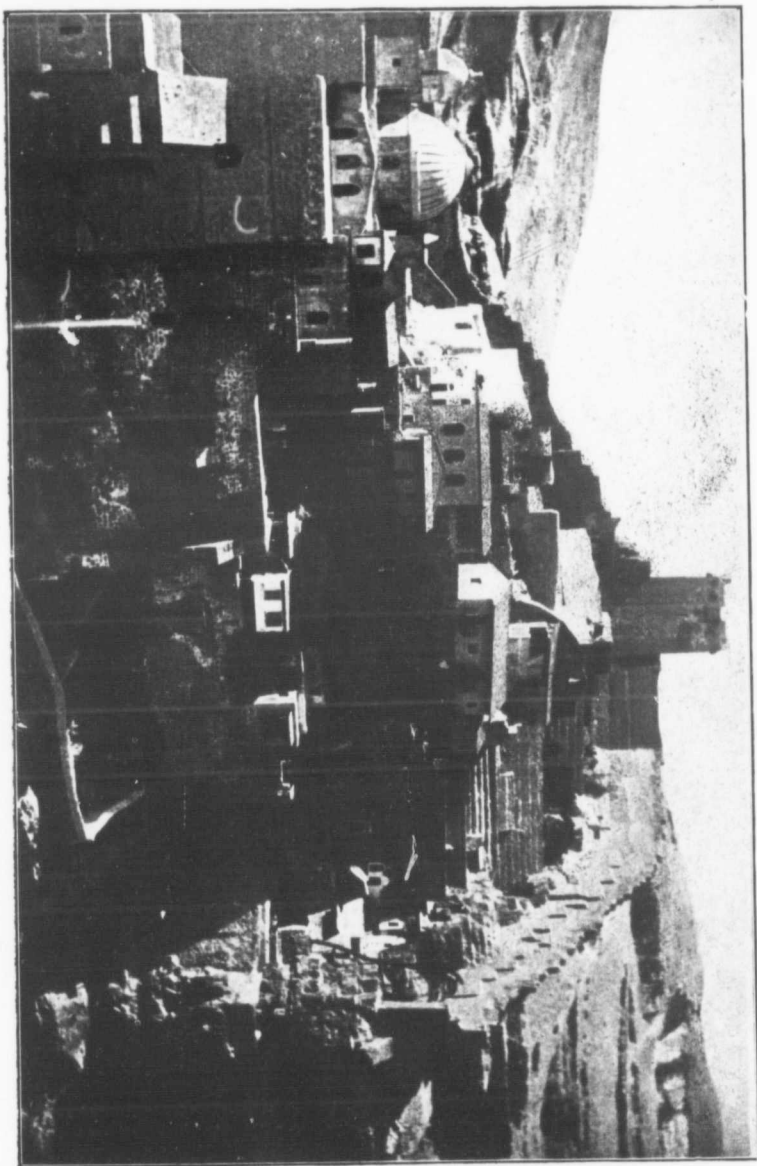
SR. SECRÉTAIRE.

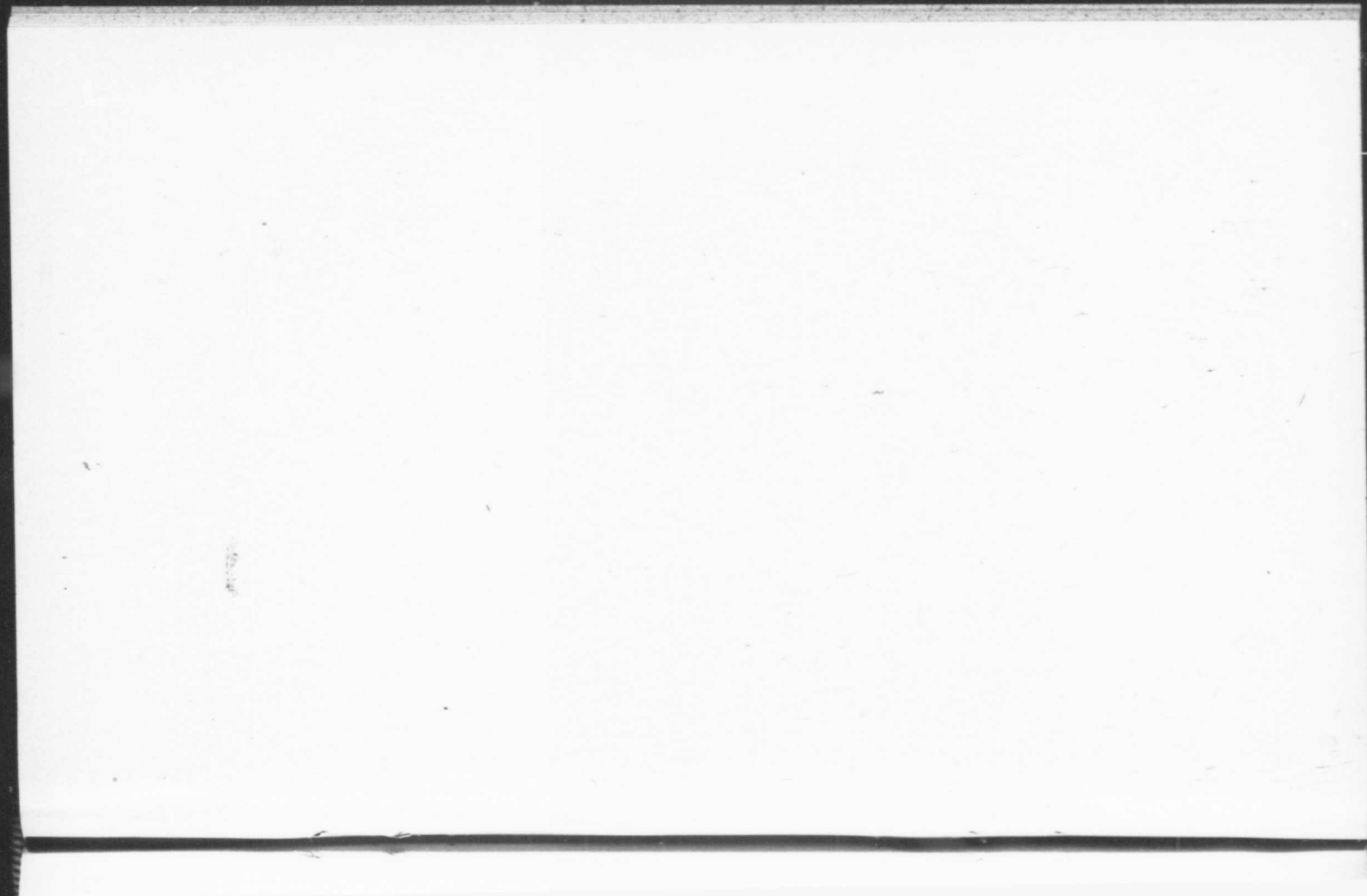


COUVENT DE SAINT SABAS

En Palestine comme en Égypte, la vie monastique a eu la même origine, le même développement. "La grotte ou la cabane dans laquelle s'établissait un solitaire pouvait rester isolée, renfermant son moine de longues années : mais lorsqu'un Antoine, un Hilarion, un Euthyme ou un Sabas s'y réfugiait, le rayonnement de la sainteté en faisait une vraie cellule-mère. Le solitaire autorisait alors ses disciples à s'installer dans des grottes, si la nature du lieu le permettait ; ou il leur enjoignait de se construire des cabanes. Grottes et cabanes étaient appelées *cellules*... La réunion de ces cellules dans un espace déterminé constituait la *laure*. La laure devenait, le samedi et le dimanche, une ébauche de la vie religieuse en commun. Son église... fut la pierre de fondement de ce qu'on appela dans la suite le *couvent*, maison où les religieux menaient en permanence la vie en commun. Le couvent, en Palestine, à la meilleure époque monastique, ne fit pas dispa-

COUVENT DE SAINT SABAS.





“raître la laure; il marquait même aux yeux des plus “grands anachorètes... un degré d'infériorité dans la “vie religieuse.” (1) Le couvent était la maison des imparfaits, des commençants ou comme ils disaient des *enfants*. C'était une sorte de noviciat où l'aspirant à la vie monastique se préparait au grand jour où il serait jugé digne d'être admis dans la laure.

On peut voir encore, aux environs de Jérusalem, au nord, à l'est, au midi, en différents endroits, les restes des célèbres laures et couvents d'autrefois. Le pèlerin qui descend de Jérusalem à Jéricho s'arrête avec surprise et émotion devant les grottes de Kosiba, creusées dans le rocher à pic au-dessus d'un torrent, le Nahr-el-Kelt.

A l'est de Bethléem, à moitié route entre cette localité et la Mer Morte, dans une gorge sauvage on peut aller voir le couvent de Saint Sabas, construit par ce Saint, longtemps sanctifié par de saints moines, illustré en particulier par la présence de Saint Jean Damascène qui, partageant son temps entre la prière et l'étude, aurait, dit-on, composé ici ses splendides ouvrages de théologie pour la défense de la foi et le culte des images, ses douces poésies en l'honneur de la Mère de Dieu.

Ce couvent a l'apparence d'une véritable forteresse avec ses puissantes murailles et sa tour de garde. De fait, n'y entre pas qui veut. L'accès en est rigoureusement interdit aux femmes; les hommes eux-mêmes, clercs ou laïques, n'y sont admis que sur la présentation d'un permis délivré par le patriarche grec schismatique de Jérusalem. Ce sanctuaire vénérable, restauré en 1840 par les soins du gouvernement russe, a été confié à des moines grecs non-unis.

A l'intérieur, on peut visiter le tombeau vide de

(1) Vie de Saint Euthyme le Grand, par le R. P. Raymond Génier, dominicain.

Saint Sabas. L'Eglise Saint Nicolas, aménagée dans une vaste grotte, a été bâtie par Saint Sabas lui-même; elle renferme un oratoire où sont entassés les ossements des solitaires, martyrisés en cet endroit par les bandes de Chosroès. De très vieilles peintures byzantines couvrent çà et là, les parois des grottes, des cellules, du réfectoire. Saint Jean Damascène, Saint Georges, Saint Pierre et Saint Paul ont leurs oratoires distincts; rien de pittoresque comme le dédale que l'on parcourt pour aller de l'un à l'autre de ces sanctuaires. Parfois on rencontre quelques moines; en dehors de l'office, d'ailleurs passablement long, leur principale occupation consiste à cultiver de petits jardins et à passer de longues heures sur les terrasses du monastère, en contemplation devant l'âpre nature, qui ne manque cependant pas d'une austère grandeur. Les *merles de Saint Sabas* voltigent autour d'eux et ne craignent pas de se poser sur leurs épaules et de becqueter dans leurs mains.

ABOUNA FRANCIS.



Indulgences pour le mois d'août en l'honneur du Saint et Immaculé Cœur de Marie

PAR bref du 13 mars dernier, le Souverain Pontife a accordé une indulgence quotidienne de 300 jours, plus une indulgence plénière une fois dans le mois, aux conditions ordinaires de confession, communion, visite d'une église et prière aux intentions du Saint-Père, à tous ceux qui durant le mois d'août feraient un exercice quotidien en l'honneur du Saint et Immaculé Cœur de Marie.



LES MISSIONS FRANCISCAINES

UNE CARRIÈRE D'APOTRE

LE R. P. YVES-MARIE POULIQUEN

(Suite)

APRÈS un séjour de quelques semaines dans cette ville, les deux voyageurs destinés à Tsing-chow-fu, s'embarquaient sur le *Min*. Le récit que le P. Yves fit à Mgr Césaire Schang de la traversée et du voyage par terre ne manque pas de piquant, comme d'ailleurs, tous ses récits.

A Tsing-chow-fu, le P. Yves étudia le chinois avec ardeur, et après quelques mois, il fut envoyé à *Jong-fong*, au-delà du fleuve Jaune.

C'est là, en compagnie du P. In, prêtre indigène, qu'il goûta les délices de la pauvreté évangélique, dans une misérable mesure en terre recouverte de chaume, entouré de bons chrétiens, mais très pauvres.

Cette partie du vicariat, difficile à desservir à cause de l'éloignement et aussi des caprices du fleuve Jaune, fut cédée en 1908, à la Mission du Chantong septentrional confiée aux Franciscains de la Province de Saxe.

Le P. Yves, après cette cession, revint à Chefoo, en barque, pénible voyage qui ajouta aux mérites des privations de Jong-fong.

Après quelques mois de repos, Mgr Schang l'envoya

à *Lunanpou*, vieille chrétienté où le P. In avait vu le jour. Le P. Yves s'établit dans ce village avec son ancien vicaire. Il avait pour mission d'explorer les trois sous-préfectures de *Tsi-hia*, *Lai-yang* et *Tchao-yuen*.

Il descendit à l'auberge du village de *Hiu-Kia*, à 4 ou 5 li du gros bourg de *Pekwo*. L'aubergiste enchanté d'un pareil hôte le pressa de s'établir dans le village même, et pour amorcer la fondation, il proposa de donner à la Mission le terrain nécessaire.

Le site convenait au P. Yves; il pensait qu'une résidence centrale pour les trois préfectures serait là bien placée, et il accepta le terrain. Aidé par Mgr Schang, il commença bientôt à bâtir une résidence. Pendant les travaux, il continua à habiter l'auberge où la même chambre lui servait de cuisine, de chambre à coucher et d'oratoire.

Le travail de défrichement, dans un pays entièrement païen, est pénible et difficile. Le P. Yves en eut le mérite, et ce ne fut pas assurément le moindre de sa vie, car il n'y avait pas un seul chrétien, bien loin à la ronde.

Comme il était aussi gai et affable dans ses rapports avec les Chinois grands et petits, sa résidence était la maison de tout le monde; et tout en fumant son inséparable pipe, il prêchait la doctrine.

Mais les uns sèment, les autres arrosent, les derniers récoltent. En octobre 1910, la résidence construite, il fut envoyé à Si-yu, chargé de l'évangélisation de la sous-préfecture de *Ye-hsien*.

Ce district comprend quelques vieilles chrétientés importantes. Il y a bien un petit oratoire dans quelques-uns de ces centres chrétiens, mais la principale chrétienté de Si-yu — village de 10,000 habitants environ — était dépourvue d'église convenable.

Le nouveau missionnaire de Si-yu fit donc appel aux amis pour la construction d'une église qui devait être dédiée au Christ-Roi.

Mais l'obéissance lui demanda un sacrifice. Il reçut, en effet, un jour, l'obéissance pour aller professer au Petit Séminaire de Tsing-chow-fu. Mgr lui écrivait en substance: "David avait ramassé les matériaux pour bâtir le Temple où devait reposer l'Arche de l'alliance du Seigneur... mais c'est à son fils Salomon qu'échut la mission de le construire."

Il se préparait à quitter *Si-ju*, quand il fut pris par la dysenterie. Après quelques semaines de douleurs continues, il fit part à Mgr de la gravité de son mal. Le Frère Léon accourut vite et jugea qu'il n'y avait rien de mieux que de l'emmenner à Chefoo.

La Providence ménagea au malade un bateau qui attendait dans un petit port voisin de *Si-ju*, et grâce à lui, en deux jours, il arrivait à Chefoo.

Son cas paraissant grave, il fut dirigé vers l'Hôpital Saint-Sébastien pour qu'il pût recevoir des soins plus assidus du Docteur et des Franciscaines Missionnaires de Marie qui ont l'expérience des malades et un dévouement sans bornes.

D'ailleurs, c'est là pour le Missionnaire la vie de Communauté, puisque les confrères s'installent, pour ainsi dire, au chevet du malade et le jour et la nuit.

Le médecin avait déclaré qu'il y avait abcès aux alentours du foie, d'autres parlaient de pleurésie. Quoi qu'il en soit, après un mois environ, le P. Yves se trouva mieux et voulut regagner la résidence. Quelques jours après, il crachait du sang et souffrait beaucoup; il dut retourner à l'hôpital. Où était le siège du mal? Sans doute au foie; il semble bien qu'il y avait un abcès compliqué de pleurésie. Le mal, chaque jour, s'aggrava et bientôt, presque continuellement, il expectorait du sang mêlé de pus.

Longtemps, il conserva sa gaieté naturelle, plus ou moins convaincu qu'il allait, à brève étape, à la mort.

"Eh bien! combien de temps ai-je encore à vivre? Ne tardez pas à revenir, car bientôt ce sera fini."

Un jour que discrètement je lui demandai l'histoire de son entrée en Religion — que j'ai racontée plus haut — après avoir tout dit, il ajouta : " Ah ! je ne dis plus rien, je vois que vous m'interviewez pour mon article nécrologique. " Et il raconta plaisamment le fait à plusieurs.

Toutefois, bientôt il tomba dans une période d'abattement. Il souffrait tant ! On pria beaucoup pour obtenir sa guérison, mais les desseins de Dieu étaient autres.

Le mal empirait. Mgr Adéodat lui administra l'Extrême Onction le 1^{er} Décembre.

On ne pensait pas qu'il vivrait, d'abord jusqu'à Noël, ensuite jusqu'au Jour de l'an..., enfin jusqu'à l'Épiphanie, car il expectorait toujours abondamment, et son visage émacié et livide faisait craindre, à tout instant, le dénouement.

Le 12, il eut plusieurs crises et on pensait bien que la nuit, surviendrait la dernière. Le 13 au matin, il reçut le Saint Viatique avec grand esprit de foi. Il sentit ce jour-là, plus que jamais, que la mort était proche, bien que les douleurs eussent diminué. Mais cette conviction sembla aviver la gaieté des beaux jours qui se manifesta par quelques mots plaisants. Il demanda même sa vieille pipe et une bonne bourrée de tabac chinois !

A deux heures après-midi, Mgr qui ne le quittait pas, lui fit renouveler le sacrifice de sa vie, ne lui cachant pas que la mort approchait.

" Que voulez-vous faire dire à votre famille ?

— A mon frère et à mes sœurs que je les aime bien, les remercie de leurs prières et leur recommande de prier pour moi.

— Et aux Missionnaires ?

— Dites-leur que je leur demande pardon des mauvais exemples que j'ai pu leur donner. "

Et Mgr au nom de tous lui donna l'accolade.

Reconnaissant de tout ce qu'on avait fait pour lui,

le P. Yves remercia Mgr de sa sollicitude paternelle, le P. Morand qui lui avait servi d'infirmier, les Sœurs Franciscaines Missionnaires de Marie qui l'avaient soigné avec tant de dévouement ; il n'oublia personne.

Vers 4 heures, Mgr récita les prières des agonisants, assisté des PP. Eugène, Henri, Morand et Yang.

La voix du cher malade s'affaiblissait sensiblement. Il devait faire des efforts pour redire les actes de repentir, de reconnaissance et d'amour qui lui étaient suggérés.

Il demanda encore une fois la Communion, mais comme des vomissements étaient à craindre, il en fit le sacrifice et fit la Communion spirituelle.

Il récita, après Mgr, la formule de profession et renouvela le sacrifice de sa vie pour son salut et le salut des âmes.

Il avait toute sa connaissance et se rendait compte de tout ce qui se passait autour de lui. "Comment va le poulx, j'en ai encore pour combien de temps ?" Puis il dit : "C'est l'agonie." De fait, il ne parla plus ; l'agonie fut douce et courte puisqu'après un quart d'heure le P. Yves exhalait son dernier soupir.

Sa figure que la souffrance avait plissée prit jusqu'à la mise en bière un air de repos, de calme et de confiance qui faisait espérer que le P. Yves, ayant fait son purgatoire sur la terre, chanterait bientôt au ciel le Christ-Roi qu'il avait glorifié ici-bas.

Les funérailles furent imposantes. Les chrétiens et chrétiennes de Chefoo y assistèrent nombreux. Les Franciscaines Missionnaires de Marie avec leurs orphelines et les pensionnaires, les Petits Frères de Marie, les Séminaristes et 8 Prêtres précédaient le cercueil ; Mgr Adéodat Wittner et Mgr Giesen, Vicaire Apostolique du Chantong septentrional, marchaient derrière, suivis des amis, et en particulier des Français de Chefoo à la tête desquels M. Hauchecorne, Consul de France.

Après la cérémonie religieuse, au cimetière, M. le Consul de France eut la délicatesse d'adresser au nom de la France ce dernier adieu :

"Il est bien triste pour moi que mon premier acte en arrivant ici soit d'accompagner à sa dernière demeure l'un de nos compatriotes.

Je ne me permettrai pas, moi qui ai à peine connu le P. Yves, de parler de sa vie ni de ses mérites ni de ses actes.

Je suis venu simplement, au nom de la Patrie qui ne le reverra plus, saluer une dernière fois l'un de ses enfants.

N'est-ce pas ici plus qu'ailleurs le lieu de parler de patrie, devant un fils de la Bretagne, cette terre d'enthousiasme et de dévouement qui donne toujours, sans compter, ses enfants à la France et à sa foi, devant ses Frères qui font aux traditions françaises de dévouement et d'abnégation, le sacrifice de ne plus revoir la France.

Et devant cette Mission qui groupe non seulement les fils de notre terre française, mais encore ceux de la plus grande France, ceux qui sont ses fils par l'esprit, la race et le cœur.

Au nom de la Patrie française, au nom de notre terre de France, au nom de votre Bretagne aimée, P. Yves, au nom de notre petite France de Chefoo, je vous dis : adieu."

S. G. Mgr Adéodat, à ces paroles du cœur et si françaises répondit merci au nom de l'Eglise, au nom de la famille du P. Yves et au nom de ses Frères qui restent pour continuer son œuvre dans le Chantong.

Nous recommandons aux prières de nos amis l'âme de notre cher confrère. Il ne manquera pas, au ciel, de les recommander eux-mêmes à Dieu.

F. H.



TERTIAIRES

UN INGENIEUR

LE 2 décembre, comme il sortait du ministère de la Marine, M. Charles-Ernest Huin, en religion Fr. François-Charles, était renversé par une automobile lancée à toute vitesse.

Au premier abord, le médecin ne jugea pas son état inquiétant ; cependant le blessé reçut de son confesseur, vicaire à Saint-Sulpice, avec une piété et une sérénité édifiantes, les derniers sacrements. D'ailleurs, le matin même, comme tous les jours, il avait assisté à la messe et fait la sainte communion, en compagnie de sa digne et pieuse épouse.

Mais des lésions internes entraînèrent une congestion pulmonaire ; il tomba dans le coma, et le 3 décembre au soir, trente heures après l'accident, notre Frère mourut dans les bras de sa vaillante femme et de ses enfants accourus au premier appel.

La carrière de M. Huin a été particulièrement remplie et brillante. Né à Nancy le 30 janvier 1836, il entra à l'Ecole Polytechnique le 1^{er} novembre 1855 et en sortit, le 1^{er} octobre 1858, dans le corps des Ingénieurs de la Marine. Envoyé à Lorient, il y contracta une union bénie avec la nièce d'un grand ingénieur maritime, Dupuy de Lorme.

Il se signala très vite comme un ingénieur de haute valeur et fut promu ingénieur en chef, en 1880. Une bonne partie de la flotte cuirassée, qui composa l'escadre de la Méditerranée entre 1880 et 1895, fut construite sur les plans de M. Huin, et il ne cessa d'avoir une part active dans l'élaboration des plans des navires de guerre de la marine française qu'au moment où il fut nommé Directeur des Constructions navales, le 1^{er} juillet 1892. Il exerça ces fonctions successivement à Rochefort, puis à Brest.

Entre temps, il entra aux Forges et Chantiers de

la Méditerranée, où il resta six ans. Puis il revint au ministère de la Marine en qualité d'adjoint à l'Inspecteur général. Il y termina sa carrière en 1901, comme Directeur général du Génie maritime. Il était Commandeur de la Légion d'Honneur.

Mais toujours robuste, n'ayant jamais été malade, son tempérament actif ne pouvait s'accommoder du repos, et, peu après sa retraite, M. Huin prenait la direction des Forges et Ateliers de la Gironde, qu'il transforma en vue de la construction des cuirassés, et où il fit construire le cuirassé d'escadre Vérité.

Il laisse, dans la marine, le souvenir d'un ingénieur émérite et d'un chef bienveillant qui groupa autour de lui de profondes amitiés, comme aussi d'un grand et fier chrétien, qui laisse à ses cinq enfants, tous dignes de leur vénéré père, l'exemple de la foi la plus pure et de la pratique religieuse la plus exacte.

C'est le 10 août 1884, au couvent des Capucins de Lorient, que M. Ernest Huin reçut l'habit du Tiers-Ordre, avec le nom de Frère François-Charles. Il fit sa profession le 2 août 1885 ; mais sans attendre qu'il fût profès, le R. P. Norbert, qui organisait la Fraternité lorientaise, l'en avait nommé Recteur. Il exerça cette fonction jusqu'au 12 juin 1892, époque où il quitta Lorient.

Fixé à Paris, Frère François-Charles y rechercha tout de suite une Fraternité. Il fut agrégé à celle de la Rue de la Santé, le 23 janvier 1898, et le 30 octobre, il fut élu membre du Discrétoire, dont il fit partie jusqu'à sa mort.

C'est là que l'on put apprécier ses grandes qualités ; sa bonté quasi paternelle, sa bienveillance, sa charité pour tous et son dévouement au bien commun des Frères. Il était toujours prêt à rendre service ; il donnait l'exemple d'une régularité parfaite à toutes les réunions générales ou particulières, et d'une déférence affectueuse pour les Supérieurs. Le 28 novembre 1909,

il avait célébré ses Noces d'argent de Tertiaire.

C'est le même témoignage que rendent de lui ses confrères des Conférences de Saint-Vincent de Paul. Déjà membre de la Conférence de la paroisse de Saint-Sulpice, il fut, en 1900, prié par le Conseil central de se charger de celle de Saint-Louis-en-l'Île. Il n'objecta ni son âge, ni l'éloignement de son domicile. En vieux marin, respectueux de la hiérarchie, il vit là un commandement des chefs ou pour mieux dire un ordre du bon Dieu, Chef Suprême.

Il apporta à cette Conférence ses rares qualités de cœur, de méthode, de charité, de simplicité et de piété. Très ponctuel aux séances ; très exact dans l'accomplissement des moindres devoirs ; très affable avec ses confrères et avec les pauvres, il fut le modèle des présidents. Qui dira ses aumônes ? Il donnait ou prêtait sans compter.

Il fit mieux encore : il réchauffa de son zèle eucharistique le cœur de ses confrères. Il introduisit dans la Conférence l'usage du quart d'heure d'adoration pour le recrutement, et une participation plus active aux nuits d'adoration dans la paroisse.

C'est qu'en véritable enfant de Saint François, il avait au cœur un grand amour pour Notre-Seigneur au Très Saint Sacrement. A Lorient, il faisait partie de l'Œuvre de l'Adoration nocturne, dont il fut le président ; à Paris, il se rattacha tout de suite à cette Œuvre si belle, et nous eûmes la satisfaction de le voir appelé à son Conseil et nommé vice-président. Ayant remis la conférence de Saint-Louis-en-l'Île en des mains plus jeunes, après huit ans de labeur, il se donna davantage à l'Adoration nocturne et rendit à cette Œuvre de signalés services.

Prions Dieu de nous donner beaucoup d'hommes et de Frères de cette trempe, fidèles et dévoués serveurs de l'Eglise et de la Patrie.

(d'après les Annales Franciscaïnes.)



NECROLOGIE

PREMIER ORDRE

Le Révérend Père Firmin-Marie d'Heilly, prêtre, ancien directeur des Collèges Séraphiques de Bordeaux et de Saint-Brieuc, ancien Gardien et Définiteur, décédé le 17 mai, à L'Ecluse, à l'âge de 60 ans et demi, ayant de religion 37 ans et de sacerdoce 34.

Ce regretté Père passa au Canada huit années laborieuses, de 1904 à 1912, comme prédicateur, vicaire des couvents de Montréal et de Québec, confesseur des Franciscaïnes Missionnaires de Marie à Québec. C'est de cette dernière ville où il avait failli mourir, qu'il repassa en Europe. Toute sa vie, il souffrit affreusement du rhumatisme, avec une énergie incroyable, ne s'arrêtant que lorsqu'il ne pouvait plus bouger. Cette même énergie, surnaturalisée par une vie religieuse pleine de mérites et de travaux, lui fit sanctifier ses dernières années, et surtout ses dernières semaines qui furent remplies de souffrances inouïes, même pour lui, qui n'avait jamais été sans souffrir. Il a donné à tous ceux qui l'ont approché l'inoubliable spectacle de l'héroïsme dans le martyre.

Sans aucun doute, il a reçu la récompense de tant de courage. Mais les âmes qu'il a éclairées, guidées et soutenues dans les voies du bien ne manqueront pas de témoigner de leur chrétienne reconnaissance en priant pour lui.

R. I. P.

Montréal. — Fraternité Sainte-Elisabeth. — Mlle Philomène Brunet, en religion Sr Marie des VII Douleurs, décédée le 26 mai, après 15 ans de profession.

— Mlle Marie Duquette, en religion Sr Saint Benoît, décédée le 8 mai, à l'Hôpital Général, à l'âge de 33 ans.

— Mde Zotique Sénécal, née Germaine Legault, en religion Sr Marie du Rosaire, décédée le 7 mai, à l'âge de 31 ans, après 6 ans de profession.

— Mde Joseph Benoît.

— Mde Clara Auger, épouse d'Adolphe Huot, décédée le 5 mai, après 11 mois de noviciat.

— Mde Saulniers, une très dévouée Zélatrice de la Revue, décédée le 2 juin.

— **Fraternité Notre-Dame-des-Anges.** — Mlle Joséphine Dupras, en religion Sr Catherine de Sienne, décédée le 24 mai 1912.

— **Fraternité Saint-Joseph.** — M. F.-X. Lessard, en religion Fr. François-Xavier, décédé le 27 mai, à l'âge de 75 ans, après 26 ans de profession.

Québec. — **Fraternité du Très Saint-Sacrement.** — Mlle Antoinette Chaumette, en religion Sr Véronique de la Passion, décédée le 24 mai 1913, à l'âge de 21 ans, après 6 mois de profession : son nom en religion nous dit quelle fut sa mort.

— Mde Nap. Cantin, née Hermine Ouellette, en religion Sr Jean-Baptiste, décédée le 13 mai, à l'âge de 81 ans, après 17 ans de profession.

Les Trois-Rivières. — Mlle Hélène Caron, fille de Cyriac, en religion Sr Claire, décédée le 5 avril 1913, à l'âge de 39 ans après 18 ans de profession.

— Mde Isaïe Hamel, née Mathilde Décoteau, en religion Sr Monique, décédée le 26 avril 1913, à l'âge de 85 ans, après 34 ans de profession.

— Mde Ferdinand Bellerive, née Démérise Boucher, en religion Sr Ferdinand, décédée le 1^{er} mai 1913, à l'âge de 48 ans, après 6 ans de profession.

— Mde Narcisse Cossette, née Adèle Clément, en religion, Sr Marie, décédée le 6 avril 1913 à l'âge de 70 ans, après 34 ans de profession.

Saint-Alban. — (**Saint-Maurice.**) — Mde Alfred Perron, née Georgina Matte, en religion Sr Saint Hyacinthe, décédée le 25 avril 1913, à l'âge de 33 ans, après 7 ans de profession.

— Mde Vve Jos Perrot, née Odile Magny, en religion Sr Sainte Françoise Romaine, décédée le 6 mai 1913, à l'âge de 71 ans, après 11 ans de profession.

— Mde Vve Jos. Angers, née Sophie Cousteau, en religion Sr Sainte Hedwige, décédée le 12 avril (à Montréal,) à l'âge de 82 ans, après 10 ans de profession.

Saint-Ubal. — Mde Jos. Veillette, née Séverine Rivard,

en religion Sr Louise, décédée le 19 mai, à l'âge de 33 ans, après 10 mois de noviciat

— Mde Vve Louis Gravel, née Calixte Groleau, en religion Sr Mathias, décédée le 21 mai, à l'âge de 90 ans, après 20 ans de profession.

Sainte-Anne-des-Plaines. — Mde Godfroi Morel, en religion Sr Angèle, décédée le 4 mai, après 15 ans de profession.

Montmagny. — Mde Joseph Beaudoin, née Anna Mercier, en religion Sr Sainte Anne, décédée le 26 avril 1913, à l'âge de 43 ans, après avoir fait profession sur son lit de mort.

— M. Louis Fortier père, en religion Fr. Saint François d'Assise, décédé le 5 mai 1913, à l'âge de 88 ans, après 10 ans de profession.

— M. Narcisse Boulet, en religion Fr. Saint François d'Assise, décédé le 13 mai 1913, à l'âge de 53 ans, après 20 ans de profession.

Sainte-Thérèse. — Mde Vve Jules Dubois, décédée le 31 mars 1913, à l'âge de 70 ans, après plusieurs années de profession.

Sainte-Dorothée. — Mde Aldéric Leroux, née Exilia Laurin, décédée en avril, après 17 ans de profession.

Saint-Constant. — M. Solyme Cardinal, décédé le 31 mars, à l'âge de 68 ans, après 12 ans de profession.

Saint-Simon de Bagot. — M. Cléophas Laplante, en religion Fr. Cléophas, décédé le 8 mai, à l'âge de 78 ans, après 2 ans de profession.

Lanoraie. — M. Arsène Champagne, en religion Fr. Bernard, décédé le 2 avril 1913, à l'âge de 48 ans, après 4 ans de profession.

Sainte-Marie de Beauce. — Mde André Lacroix, née Amanda Thiberge, décédée le 23 avril, à l'âge de 50 ans.

Saint-Gabriel de Brandon. — Mde Alfred Poitras, en religion Sr Marie Moise, décédée le 14 mai, à l'âge de 72 ans, après 7 ans de profession.

— Mde Henri Magnan, en religion Sr Baptistine Varani, décédée en mai, après 6 ans de profession.

Neuville (Portneuf). — Mlle Ursule La Rue, décédée le 18 mai; novice depuis près de 15 ans, elle n'avait jamais eu le

bonheur de pouvoir faire sa profession. Elle n'en fut pas moins fidèle à sa Règle, charitable et dévouée.

Notre-Dame de Lévis. — Mde Jos. Côté, née Amanda Emond, décédée le 22 mai, après 7 ans de profession.

Edmonton. Alta. — Mde Laframboise, décédée le 20 avril, après 1 ans de profession. Tertiaire isolée.

ETATS-UNIS

Lowell Mass. — Mde Jules Poirier, de Beauharnois, en religion Sr Marguerite, décédée le 7 janvier.

New Bedford. Mass. — Mde Boisclair, née Valérie Bourque, en religion Sr Sainte Anne, décédée le 12 avril, à l'âge de 67 ans, après 1½ ans de profession.

Franklin N. H. — Mde Morin, née Zoé Labrecque, décédée le 29 avril, après 10 ans de profession.

Manville R. I. — M^{lle} Hubert Bouchard, en religion Sr Elisabeth, décédée le 7 mai, à l'âge de 73 ans, après 1 an de noviciat.

Brunswick-Maine. — Mde Louis Plourde, en religion Sr Monique, décédée le 17 mai, à l'âge de 59 ans, après 6 ans de profession.

Manchester. N.H. — Mde Chs Charpentier, en religion Sr Hélène, décédée en avril, après 5 ans de profession.

— M. Félix Côté, novice.

Fall-River Mass. — Mde Viens, née M. Angéline Nadeau, en religion Sr Sainte Anne, décédée le 12 avril, à l'âge de 85 ans, après 25 ans de profession.

— Mde Narcisse Banville, née Elisabeth Joubert, en religion Sr Elisabeth, décédée le 20 avril, à l'âge de 55 ans, après 23 ans de profession.

ABONNÉES. Mde Clovis Blouin, Mde J. Côté.

R. I. P.



Faveurs diverses

Remerciements :

A LA T. S. V. MARIE ET AU BON FRÈRE DIDACE : Faveurs. De N. L., abonnée. **Montréal.**

AUX AMES DU PURGATOIRE : Faveurs. La même. —

A SAINT JOSEPH ET AUX AMES DU PURGATOIRE : Position obtenue, abonnée. **Pointe-Gatineau.**

A LA T. S. V. MARIE ET A SAINT ANTOINE : Guérison d'une maladie grave, R. S., abonnée. **Montréal.**

A SAINT ANTOINE : Faveur après neuvaine, promesse d'une douzaine de pains et de publication, tertiaire. **Les Trois-Rivières** — Porte monnaie retrouvé, Anon. **Montréal.** — J'avais perdue une caisse de marchandises. Le BON SAINT m'en a fait donner une autre. Merci. C. B., tertiaire. **Bank-Village.** — Depuis plusieurs années, le mauvais état de mes yeux m'obligeait de porter des verres. Ayant eu, il y a environ trois mois, la malchance d'en casser un, j'invoquai SAINT ANTOINE et lui demandai de m'obtenir de pouvoir m'en passer. Je travaillai sans verres durant plusieurs jours, et ne ressentant aucune fatigue, je compris que j'étais exaucée. Y. M., tertiaire. **Montréal.** — Argent retrouvé. J. A. **Québec.**

AU BON FRÈRE DIDACE : Guérison, E. B., tertiaire, abonné. — Plusieurs grâces obtenues à 4 personnes, L. S. **Montréal.** — Guérison, M. A. C. **Québec.** — Grand soulagement après une longue maladie, Mde L. P. **Saint-Hyacinthe.**

Intentions recommandées

N. S. Père le Pape Pie X. — La Sainte Église et le Clergé régulier et séculier persécutés en France. — Les Missions franciscaines, en particulier celles de la Terre-Sainte, de la Chine et du Japon. — La Prédication de la Tempérance.

Actions de Grâces, 20. — Grâces d'état, 46. — Grâces spirituelles, 28. — Grâces temporelles, 33. — Premières communions, 15. — Vocations, 29. — Positions, 31. — Enfants, 55. — Jeunes gens, 29. — Jeunes filles, 45. — Mariages, 8. — Familles, 16. — Pécheurs, 64. — Ivrognes, 49. — Malades, 42. — Défunts, 58. — Spéciales, 12.

Un *pater* et un *ave*, s'il vous plaît.





Les Noces Mystiques du bienheureux François d'Assise avec madame la Pauvreté (1227). Première traduction Française, par le **R. P. Ubald d'Alençon**. In-32 de xx-84 pages. Prix : 1 fr. LIBRAIRIE SAINT-FRANÇOIS, 4, rue Cassette, Paris (1^{re}).

Cet ouvrage est illustré de six magnifiques gravures et forme le tome XI de la seconde série de la *Nouvelle Bibliothèque franciscaine*. La lecture de cet opuscule, qui est un des plus purs joyaux de la mystique franciscaine, pourra faire beaucoup de bien aux âmes qui savent le prix de l'union à Dieu par la pratique des vertus chrétiennes. Le R. P. Ubald a traduit littéralement, et c'est bien ainsi. Le sens des mots est serré de très près et le lecteur ne perd rien des idées de l'auteur inconnu de ces *Noces mystiques*.

BIBLIOGRAPHIE FRANCISCAINE

LIBRAIRIE BLOUD & Cie, 7, place Saint-Sulpice, Paris.

I Fioretti. Appendices : **Considérations sur les Stigmates** : **Vie de frère Junipère** : **Vie et dits de frère Egide** : Traduction et notes d'**Arnold Goffin**. Une double brochure de la collection S. & R. nos 670-671. Prix : 1 fr., 20.

Dans cet opuscule, joint à la double brochure de la même collection, nos 516-517, nos lecteurs trouveront une édition complète et charmante des fameuses *Petites fleurs de Saint François*. Pour avoir l'esprit franciscain, il est nécessaire absolument de lire et de relire les *Fioretti*, où cet esprit s'est pour ainsi dire épanoui. Le nom de M. A. Goffin, aussi savant franciscanisant que délicat lettré, dit tout le charme de son édition et la probité de ses notes.

AUTRES NOTICES

MÊME LIBRAIRIE, BLOUD & Cie, Collection S. & R. L'exemplaire : 0 fr., 60
Histoire de l'Eglise.

No 667 : **Le Concile de Constance**, par **Gabriel Pérouse**.

Le Concile de Constance, 1414, est un point culminant dans l'Histoire de l'Eglise. C'est la date de la fin du Grand Schisme. Aussi a-t-il été souvent

étudié. M. Pérouse donne dans cette brochure un résumé exact et complet des travaux récents, comme aussi des vues très justes sur les positions respectives du Pape, de l'Eglise et de l'Etat, selon la doctrine catholique.

Nos 677-678: **Synchronismes de la Théologie Catholique**, par **René Aigrain**.

Encore un livre indispensable à ceux qui s'occupent un peu sérieusement de théologie positive ! La Collection S. & R. qui publiait naguère, du même auteur, un recueil de textes latins et grecs, fait précéder cette série d'un livre de Synchronismes, de l'an 30, mort du Sauveur, à l'an 1247, commencement de la controverse Bérengarienne. La méthode paraît excellente : l'auteur, professeur à Poitiers, donne de son savoir des garanties très solides. Une table analytique détaillée termine l'ouvrage, que la modicité de son prix rend d'autant plus précieux.

No 676: **Le Pacifisme et l'Eglise**, par **Henry Brongniart**, docteur en droit.

Le pacifisme, sujet particulièrement brûlant et qui ne manque pas d'un aspect ironique, même en Canada où la question de la marine n'est pas tranchée. Quelle est au juste l'attitude de l'Eglise, sa doctrine, sa tradition ? Désarmement, arbitrage, rôle du Pape ? A côté du volume qu'elle vient de publier sur **l'Eglise et la guerre**, avec le concours d'historiens et de théologiens, la Maison Bloud offre heureusement cette brochure rapide où le sujet se trouve bien examiné.

BIBLIOGRAPHIE

No 666: **François Bacon**, par **Paul Lemaire**, docteur ès-lettres.

Sans avoir une confiance absolue ni dans l'homme, ni dans le philosophe, il est bon cependant d'avoir du fameux chancelier une idée actuelle. Cette brochure le permet. J. de Maistre a-t-il été injuste ? ou trop méchant ? M. Lemaire dit *oui*, mais il donne assez de références pour nous laisser penser *non*.

No 674: **J.-J. Rousseau**, par **George Fonsegrive**.

Les idées généreuses, mais fausses de Jean-Jacques ont trop d'influence dans notre monde pour que l'on ne désire pas connaître lui et son œuvre, à fond. Sous des apparences modestes, la brochure de M. Fonsegrive présente un travail approfondi de son sujet. D'ailleurs, pouvait-on moins attendre du pénétrant philosophe qu'est l'auteur lui-même ?

No 675: **Eugénie de Guérin**, par **Maze-Sencier**.

En y pensant, on aurait trouvé que le biographe d'Eugénie de Guérin devait être l'auteur des *Vies nécessaires*. Les éditeurs ont été bien inspirés de lui confier cette étude. M. Maze-Sencier s'en est acquitté de façon adéquate. Grâce à lui, Eugénie, que tout le monde aime un peu d'instinct, sera plus aimée et à meilleur escient.

No 680: **La Comtesse de Ségur**, par **J. Zeiller**, professeur à l'Université de Fribourg.

La Comtesse de Ségur, née Rostopchine ! Souvenirs d'enfance : *Sophie, Gri-*

bouille, compagnons de nos premières récréations sérieuses, ou du moins de nos jours de pluie.

Ce petit livre la fait connaître. Il essaie surtout de démêler sa valeur d'éducatrice, et cela est très bon. Mais l'auteur, après avoir bien exposé tous les torts de la bonne Comtesse, ne les lui remet-il pas un peu trop vite?... Comme il adresse son ouvrage aux parents et aux éducateurs, ceux-ci jugeront.

No 669 : **Fustel de Coulanges**, par **Eugène Labelle**, licencié en histoire.

Fustel de Coulanges aurait été un grand historien s'il n'était resté myope. Il n'a pas vu, lui qui connaissait mieux que personne peut-être, la « Cité antique » et les « Institutions de l'ancienne France, » que le fait central de l'Histoire était l'Incarnation et le salut des âmes. Peut-être, dit son biographe, est-il mort sans y avoir songé. Et on peut l'en croire, car il connaît admirablement l'homme et l'œuvre que, malgré cette lacune, il nous fait estimer.

ANCIENNE LIBRAIRIE POUSSIELGUE, J. DE GIGORD, éditeur, rue Cassette, 15, Paris.

La Communion des enfants, par la **R. M. Marie Loyola**. Traduit de l'anglais par **Mde Emile Paris**. In-12 de 468 pages. 4 fr.

Le nom de la R. M. Loyola, ses grâces d'éducatrice et d'évocatrice de pensées chrétiennes sont la meilleure recommandation de ce beau livre. Sous forme de récits évangéliques présentés avec une vif et une fraîcheur délicieuse, il complète par l'éducation du cœur les enseignements parfois arides du catéchisme. Les petits communiant, instruits par la R. M. Loyola, s'approcheront de Jésus avec la même confiance, le même simple abandon, que le faisaient les petits Hébreux, présentés par leurs mères au bon Maître pour qu'Il les bénît.

Publications de la Société Bibliographique. Chacune de ces brochures, in-12 (32 pages) o fr. 25.

No 7 : **Henri Taudière. Les lois françaises contre la famille.**

Professeur à la Faculté libre de Droit de Paris, jurisconsulte exercé, l'auteur met en relief les véritables dangers que font courir à la stabilité de la famille en France de récentes lois élaborées dans les Loges maçonniques, soutenues par les orateurs socialistes, encouragées par certains romanciers : lois sur le divorce, les enfants illégitimes, l'affaiblissement de l'autorité maritale, de l'autorité paternelle. Il jette un cri d'alarme qui s'adresse à tous les citoyens et doit les éclairer sur leurs plus graves intérêts.

Victime pour Dieu et pour la France. Vie du R. P. Michel Fabre, O. F. M. Aumônier Militaire au Maroc, 1912, par le **R. P. Marie-Lucien Dané**, O. F. M. Préface de M. le **Comte A. de Mun**, de l'Académie française. — Beau volume in-8, 298 pages, richement orné de dessins, avec près de 70 gravures, et deux portraits hors texte. Prix : \$1.00

— **Le Lis fleuri**, Abrégé de la vie et des révélations de Sainte Marguerite de Cortone, pénitente du Tiers-Ordre de Saint François, 1247-1297, par le **R. P. Ange-Marie Hiral**. 1907 ; in-16 de 178 pages, avec gravures. — Prix : \$0.15 l'unité ; \$1.25 la douzaine.

ARCHIVUM FRANCISCANUM HISTORICUM. Revue d'histoire, paraissant tous les trois mois, sous la direction des Pères du Collège de Saint-Bonaventure à Quaracchi. Chaque livraison in-8°, texte serré, compte de 150 à 200 pages. — Prix de l'abonnement hors de l'Italie : 14 francs. — S'adresser au Collège Saint-Bonaventure, Quaracchi, presso Firenze, Italie.

ETUDES FRANCISCAINES. — REVUE MENSUELLE, PUBLIÉE PAR LES RELIGIEUX DE L'ORDRE DES FRÈRES MINEURS CAPUCINS. Adresse : Maison Saint-Roch, Couvin. Prov. de Namur, Belgique. Prix de l'abonnement : 12 francs.

LA NOUVELLE-FRANCE. *Revue Mensuelle. Sciences, Lettres, Arts*, Québec, 2 rue Port-Dauphin. Prix de l'abonnement par an : \$1.00.

REVUE CANADIENNE. Publication mensuelle dirigée par un groupe de professeurs de l'Université Laval, Montréal. Administration, 471 Rue Lagauchetière ouest, Montréal. Prix : Canada et États-Unis \$ 3.00. Union postale 18 fr.

LA NOUVELLE REVUE THÉOLOGIQUE. BULLETIN MENSUEL de théologie et de droit canonique. — 56-64 pages. — On s'abonne à *Montréal* chez tous les libraires catholiques ; 6 fr. 50 par an

LE RECRUTEMENT SACERDOTAL. Revue trimestrielle. Organe des intérêts du recrutement et de la formation du Clergé 3 fr. par an ; 1 fr. le numéro. — *Rédaction et administration : Lethiel-eux, 22 rue Cassette, Paris (VI).*

REVUE DE L'ACTION POPULAIRE, paraissant 3 fois par mois. Abonnement annuel : Etranger 8 fr. 50 (\$1. 70) Rédaction et administration : Reims, 5 rue des Trois-Raisinets — à Paris, chez V. Lecoffre, 90 rue Bonaparte.

L'ACTION POPULAIRE. Tracts d'action sociale, contenant une chronique, des renseignements précis et une étude détaillée d'action populaire. Même administration que la précédente.

Avis : Nous ne répondons pas de la publication pour le mois suivant des manuscrits qui arrivent après le 4 du mois.

Nota : Les Frères Mineurs du Canada ne reçoivent pas d'honoraires de messes et n'autorisent personne à en recevoir pour eux ; toutes leurs messes sont dites aux intentions de leurs bienfaiteurs. Toutes les insertions à faire dans la *Revue*, comme nouvelles des Fraternités, relations de faveurs de Saint Antoine, du Frère Didace, nécrologie, etc., sont faites gratuitement.